

LA VIE ECONOMIQUE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES **DU SUD-OUEST**

MERCREDI 27 DECEMBRE 2017 - N° 2276 - 1,10 €



LE RSI C'EST FINI !

**JOURNAL HABILITÉ À RECEVOIR LES ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES SUR
LES DÉPARTEMENTS DE GIRONDE, LOT-ET-GARONNE, LANDES ET DORDOGNE.**

108 rue Fondaudège - CS 71900 - 33081 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 81 17 32 - Fax 05 56 52 05 49 - annonces-legales@vie-economique.com
Rédaction : contact@vie-economique.com



ISSN 1157 - 5387

COMMERÇANTS LIBERTÉ D'ASSOCIATION

L'adhésion à l'association des commerçants d'un centre commercial, rendue obligatoire par le bail, est nulle et justifie des dommages et intérêts pour faute.

Une association de commerçants a pour objet la défense des intérêts de ses membres et leur représentation et souvent aussi la promotion de leur activité par des opérations de communications ou de marketing. La Cour de cassation vient de rappeler que la liberté d'association implique le droit de ne pas adhérer et celui de se retirer à tout moment.

Dans cette affaire, les baux des locaux d'un centre commercial imposaient aux locataires d'adhérer à l'association des commerçants du centre, afin de répartir entre tous le coût des prestations rendues par l'association. Un des commerçants, membre de l'association depuis une quinzaine d'années, a notifié son retrait de l'association et cessé de payer ses cotisations. Après injonction de payer de l'association, le commerçant a formé opposition puis demandé le remboursement de la totalité des cotisations versées, soit près de 145 000 euros.

Il a fait valoir qu'il a été obligé d'adhérer à l'association par le seul effet d'une stipulation pour autrui contenue dans le bail et non pas formellement en signant un bulletin d'adhésion. En outre, la clause des

statuts de l'association, prévoyant que l'adhésion est obligatoire et automatique, contrevient au principe de liberté d'association.

La Cour de cassation retient cette analyse. La Cour de cassation rappelle que la liberté d'association implique le droit de ne pas adhérer et celui de se retirer à tout moment. Méconnaissant le principe de la liberté d'association, la clause du bail et la disposition des statuts imposant une adhésion obligatoire, sont donc nulles. En conséquence, l'adhésion à l'association des commerçants est également nulle.

Le commerçant avait aussi demandé des dommages-intérêts pour faute. La Cour de cassation reconnaît cette demande : « *La méconnaissance par l'association de la liberté fondamentale du locataire de ne pas adhérer constitue une faute civile ouvrant droit à réparation sur le fondement de l'article 1240* » (anciennement article 1382 du Code civil).

Référence

Cass. 1^{ère} ch. civ. 27 septembre 2017, n° 16-19.878 F-D

INSUFFISANCE DES RÉSULTATS ET INSUFFISANCE PROFESSIONNELLE

Le licenciement motivé par l'insuffisance professionnelle d'un salarié est sans cause réelle et sérieuse dès lors que la faiblesse des résultats résulte de l'absence de moyens matériels et humains pour y parvenir. Dans cette affaire, la salariée d'une entreprise de conseil aux entreprises, avocate, responsable d'un bureau secondaire de l'employeur, avait été licenciée pour insuffisance professionnelle. Après 3 premières années au cours desquelles elle avait donné satisfaction, son employeur lui avait reproché la faiblesse des résultats du bureau dont elle était responsable par rapport aux objectifs qui lui avaient été fixés (chiffre d'affaires inférieur de 45 % au budget fixé, retards de facturation). La salariée faisait cependant valoir que la faiblesse des résultats était imputable, non seulement à sa reprise de travail à mi-temps au retour d'un congé maternité, mais surtout à des absences du personnel désorganisant le bureau. Elle s'en était plainte auprès de sa hiérarchie en demandant un renfort de personnel.

Elle établissait aussi qu'au cours des trois premières années, l'employeur ne lui avait reproché aucune faiblesse ou inadaptation dans l'exercice de ses fonctions de responsable de bureau. La Cour de cassation souligne que l'insuffisance des résultats et insuffisance professionnelle, ne sont pas la même chose. « *L'insuffisance professionnelle procède, pour un salarié, de son incapacité professionnelle à fournir le travail que l'employeur est en droit d'attendre de lui* ». En revanche, l'insuffisance des résultats par rapport aux objectifs fixés ne peut à elle seule caractériser une insuffisance professionnelle. Dès lors que l'employeur ne fournit pas au salarié les moyens pour atteindre les objectifs qu'il lui fixe, la faiblesse des résultats ne peut pas justifier un licenciement pour insuffisance professionnelle. Le jugement a accordé 30 150 euros de dommages et intérêts à la salariée.

Référence : Cass. ch. soc. 22 février 2017, n° 15-25.023

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

	EN NIVEAU	EVOLUTION ANNUELLE EN %
2016 T1	108,40	+ 0,07
2016 T2	108,40	+ 0,02
2016 T3	108,56	+ 0,17
2016 T4	108,91	+ 0,46
2017 T1	109,46	+ 0,98
2017 T2	110	+ 1,48

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL (baux d'habitation loi Mermaz)

Trimestre de référence	IRL des loyers	Variation annuelle
3 ^{ème} trimestre 2017	126,46	+ 0,90 %
2 ^{ème} trimestre 2017	126,19	+ 0,75 %

BARÈME DES FRAIS DE VOITURE 2016

VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	Jusqu'à 5 000 km	de 5 001 à 20 000 km	Au-delà de 20 000 km
Puissance fiscale			
3 CV	d x 0,41	(d x 0,245) + 824 €	d x 0,286
4 CV	d x 0,493	(d x 0,277) + 1 082 €	d x 0,332
5 CV	d x 0,543	(d x 0,305) + 1 188 €	d x 0,364
6 CV	d x 0,568	(d x 0,32) + 1 244 €	d x 0,382
7 CV et +	d x 0,595	(d x 0,337) + 1 288 €	d x 0,401
VÉLOMOTEURS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
Cylindrée	Jusqu'à 2 000 cm ³	de 2 001 à 5 000 cm ³	Au-delà de 5 000 cm ³
Moins de 50 cm ³	d x 0,269	(d x 0,063) + 412 €	d x 0,146
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
Puissance	Jusqu'à 3 000 km	de 3 001 à 6 000 km	Au-delà de 6 000 km
1 ou 2 CV	d x 0,338	(d x 0,084) + 760 €	d x 0,211
3, 4 ou 5 CV	d x 0,4	(d x 0,07) + 989 €	d x 0,235
Plus de 5 CV	d x 0,518	(d x 0,067) + 1 351 €	d x 0,292

INDICE DES PRIX

(Base 100 en 2015 à partir de 2016). Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution.

	nov. 16	nov. 17	augmentation sur un an
Indice d'ensemble	100,31	101,53	+ 1,2 %
Indice hors tabac	100,25	101,47	+ 1,2 %

SÉCURITÉ SOCIALE Plafond mensuel

2017 : 3 269 €
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an.

SMIC

Horaire	9,76 €
Mensuel (35 h)	1 480,27 €

SOMMAIRE EN PAGE 4

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

LE RSI, C'EST FINI



Astrid Chambaraud, dernière présidente du RSI Aquitaine, avait succédé à Robert Goinaud décédé le 17 octobre dernier à 83 ans. Avant de travailler dans l'entreprise familiale de maçonnerie et de taille de pierre à Blaye, elle a été assistante vétérinaire pendant plus de 10 ans. Elle est actuellement peintre décoratrice en tant que travailleur indépendant et vice-présidente de la CAPEB 33.

A partir du 1^{er} janvier 2018, le Régime social des Indépendants (RSI) sera adossé au régime général de la Sécurité Sociale. Depuis plusieurs mois, les dossiers ont été transmis normalement à la CPAM, mais de possibles dysfonctionnements sont à craindre.

Promesse du candidat Macron annoncée dès le mois de décembre 2016, la suppression du RSI devient réalité. Les députés ont voté sa disparition progressive à partir du 1^{er} janvier 2018 avec une période de transition de 2 ans. Les modalités de cette réforme figurent dans l'article 11 du projet de loi de finances de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2018. À compter du 1^{er} janvier 2019, les créateurs et repreneurs d'entreprises bénéficieront, aussi sous conditions de ressources, d'une « année blanche » de cotisations sociales, au titre de leur première année d'activité. Naturellement, cela ne signifie pas que les cotisations sont supprimées. « Depuis plusieurs mois, des groupes de travail ont été constitués. Notre directeur est en contact permanent avec ses homologues du régime général de la CPAM, de la CARSAT et des URSSAF », indique Astrid Chambaraud, dernière présidente du RSI Aquitaine qui devrait désormais changer de nom pour s'appeler « **Sécurité Sociale des Travailleurs Indépendants** ».

« SENS DE SIMPLIFICATION »

Concrètement, pour les 350 000 assurés aqui-

tains (6,5 millions en France), cela ne devrait pas changer grand-chose si ce n'est un transfert d'une caisse à une autre et en Gironde, du siège du RSI à Bruges à la CPAM non loin de là à Bordeaux Grand Parc. Idem dans tous les départements d'Agen à Périgueux en passant par Mont-de-Marsan. « On s'était battu pour ce régime spécifique. Ce RSI, on l'a dénigré pendant plusieurs années et pourtant, le niveau de satisfaction était stabilisé car il y a eu un gros travail des collaborateurs pour résorber les dysfonctionnements. Cette suppression a été décidée rapidement, mais on ne peut pas aller contre la machine et c'est plutôt positif dans un sens de simplification. La seule question, c'est : est-ce que nos cotisants seront aussi bien écoutés dans les autres caisses », positive Astrid Chambaraud. Bref, le 2 janvier 2018, les portes du RSI Aquitaine seront ouvertes et l'organisme continuera à accueillir et à informer les indépendants. Quant aux 283 collaborateurs (dont 230 à Bruges), leurs contrats seront aussi transférés à la CPAM et leur emploi est garanti.

Vincent ROUSSET

CE QUE CONTIENT L'ARTICLE 11

L'article 11 précise que « l'essentiel » des prestations versées sera similaire à celles des salariés (les prestations maternité visent à se rapprocher de celles des salariés). En revanche, les règles de cotisations des travailleurs indépendants resteront les mêmes. Enfin, le texte dessine l'organisation voulue de la protection sociale des indépendants, après une phase transitoire de 2 ans. Les caisses des indépendants seront désormais : la CPAM pour la maladie et la maternité, les CARSAT pour l'assurance retraite et les URSSAF pour le recouvrement des cotisations. À compter du 1^{er} janvier 2018, les créateurs professions libérales au régime réel (notamment de tous les métiers de conseils) basculeront au régime général-travailleurs indépendants exceptées les professions suivantes : psychologues, ergothérapeutes, ostéopathes, architectes, géomètres, ingénieurs-conseils, artistes ne relevant pas de la maison des artistes et moniteurs de ski titulaires d'un brevet d'État. Ces professions continueront de relever de la fédération des caisses de libéraux (CNAVPL) et de la CIPAV.

LAITERIES

ALLIANCE DE BASKALIA ET PÉCHALOU



Les laiteries Baskalia, à Espelette (64) et Pechalou à Saint-Cyprien (24) unissent leur destinée. Un nouveau projet d'entreprise pour un groupe de marques artisanales en plein essor.

Baskalia et Pechalou ont décidé de se regrouper. Ces 2 laiteries artisanales à taille humaine proposent une offre de yaourts et de desserts de haute qualité, secteurs en plein essor de l'ultra-frais. Pechalou produit depuis 1988 des yaourts et desserts au lait entier de vache de Dordogne. Reprise en novembre 2014 par Thomas Breuzet, ingénieur agronome de formation, elle affiche aujourd'hui un chiffre d'affaires de 4,3 millions d'euros et l'effectif est passé en 3 ans de 17 à 30 personnes. Sa croissance annuelle de 18 % lui donne les moyens de se développer. La société commercialise sous les marques Pechalou et Laiterie du Périgord, 50 % de l'activité étant réalisés en Bio. Il faut dire que Thomas Breuzet, ancien de Danival (47), s'implique dans le développement de structures collectives comme Interbio, Synabio, Agrotec et Manger Bio Sud-Ouest.

PÉRENNISER CETTE RÉUSSITE

De son côté, Dominique Davoigneau a développé Baskalia depuis 1996, particulièrement autour de yaourts et caillés au lait de brebis. 800 000 litres de lait sont transformés chaque année, pour un chiffre d'affaires de 4,1 millions d'euros et un effectif d'une quinzaine de personnes. La diffusion s'est fortement développée pour devenir la 3^{ème} marque de yaourts au lait de brebis en France. Le fondateur voulait pérenniser cette réussite en s'associant à une entreprise cultivant les

mêmes valeurs, avec une gamme de produits complémentaires. Les spécialités au lait de brebis, chèvre et vache, dans une option qualitative, ainsi que le bio et le végétal forment désormais un projet d'avenir à 2 têtes, un groupe de marques ancrées dans leur territoire qui proposent des spécialités artisanales alternatives aux produits des grands industriels. Thomas Breuzet assurera la direction de Baskalia en janvier, (3 ans après la reprise de Pechalou) et Dominique Davoigneau l'accompagnera dans son projet en tant qu'associé. En fusionnant, l'objectif des 2 entreprises est de dépasser 10 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2019. Pour Baskalia, il s'agit de continuer à produire artisanalement des yaourts gourmands au lait issu d'exploitations voisines (tout le lait de brebis vient de moins de 50 km à la ronde), son implantation au cœur du Pays Basque étant tout aussi importante que celle de Pechalou en Périgord. Ce rapprochement les renforce mutuellement, chacune conservant son autonomie, avec de nombreux projets : développement de yaourts au lait de chèvre et de produits bio pour Baskalia, lancement de yaourts et desserts au lait de brebis bio pour Pechalou. Un investissement de 1,3 million d'euros va être engagé dans un nouvel entrepôt et des bureaux en éco-construction bois à Saint-Cyprien

Suzanne BOIREAU-TARTARAT
Vincent ROUSSET

SALON DU FROMAGE ET DES PRODUITS LAITIERS

La 15^{ème} édition du Salon du Fromage et des Produits Laitiers aura lieu du 25 au 28 février prochain, à Paris Expo Porte de Versailles. Réservé aux professionnels, ce salon met en avant la fabrication traditionnelle. La Nouvelle-Aquitaine sera fortement représentée avec quelques 22 entreprises qui présenteront leurs produits et savoir-faire traditionnel. Parmi elles : la Fromagerie Baechler (47), producteur et affineur de fromages à l'ancienne, la Fromagerie des Croquants (24), producteur de la « Tomme des croquants », le Fromager de Saint-Front (24), producteur de fromages de chèvre ou encore le groupe Onetik (64), producteur et affineur de fromages du Pays Basque et des Pyrénées...

www.salon-fromage.com

SOMMAIRE

À LA LOUPE	p. 3
ACTUALITÉS	p. 4
NOUVELLES BRÈVES	p. 6
ANNONCES LÉGALES	p. 8
ANNONCES IMMOBILIÈRES	p. 18

VIN / INTEMPÉRIES

BERGERAC-DURAS S'ORGANISE



Après l'épisode de gel historique qui a frappé le vignoble au printemps dernier, l'Interprofession de Bergerac et de Duras lance un plan d'action structurant pour la filière.

Un épisode de gel historique a touché les 2 tiers du vignoble de Bergerac-Duras, particulièrement de la plaine du Fleix aux coteaux de Montravel et la zone d'appellation Pécharmant. Résultat : une récolte diminuée de moitié par rapport à la moyenne décennale. Le déficit est estimé à plus de 234 000 hl, soit 35 millions d'euros de perte de chiffre d'affaires. Certaines exploitations sont proches de zéro récolte. L'interprofession et la fédération des vins de Bergerac et Duras, avec la Chambre d'Agriculture, viennent de mettre en place un plan d'action structurant pour la filière, qui se remettait à peine de la petite récolte de 2013. Cette nouvelle épreuve climatique accélère l'étude stratégique que la filière s'était tracée sur 10 ans.

UNE CHARGÉE DE MISSION POUR GUIDER LES VITICULTEURS

Une chargée de mission a été recrutée pour coordonner et animer les interventions sur le terrain, gérer les dossiers individuels et collectifs avec demandes de financement, assurer un observatoire économique de la filière en amont mais aussi une synthèse de l'impact du plan d'action. Mathilde Vanquaethem va guider les viticulteurs pour leur permettre de passer ce cap difficile et de s'orienter vers des projets, avec des diagnostics conseil pour fixer des objectifs et un plan viable à une centaine d'exploitants coopérateurs et indépendants. Un budget de 240 000 euros est mobilisé, pour moitié pris en charge par

FranceAgriMer et à 40 % par l'IVBD, ce qui laisse un faible coût pour chaque exploitant (240 euros). En plus du diagnostic, des aides export sont prévues pour garder les parts de marché sur ce circuit et développer l'image du vignoble : une cinquantaine d'entreprises pourront obtenir jusqu'à 2 000 euros d'aide par an et 50 % des frais aux salons internationaux ou concours de l'UE. Par ailleurs, les 117 vigneronniers adhérents de la route des vins de Bergerac et Duras seront accompagnés pour améliorer la qualité d'accueil dans le cadre de la mise aux normes de l'accessibilité des établissements recevant du public, avec le soutien du Comité départemental du Tourisme, soucieux de développer l'œnotourisme. Enfin, une cinquantaine d'audits sont prévus pour lancer des formations pour la transition numérique et l'animation du réseau clients. Les pouvoirs publics participent à cette mobilisation pour une filière qui représente 1 700 emplois directs et 3 000 emplois indirects. Le Département a voté 60 000 euros au titre de la solidarité territoriale, comme il l'avait fait pour la filière gras lors de la crise aviaire. Côté Région, en plus des 3 millions d'euros accordés à titre exceptionnel en soutien à la viticulture et à la filière arboricole, une aide a été spécifiquement prévue pour le Bergeracois : 75 000 euros vont à l'interprofession pour ses diagnostics stratégiques. Enfin, la Communauté d'agglomération bergeracoise a débloqué 25 000 euros.

Suzanne BOIREAU-TARTARAT

INDEMNISATIONS ATTENDUES EN GIRONDE

Le comité départemental d'urgence, composé des services de l'État, des collectivités territoriales et des représentants de la profession agricole et viticole, s'est réuni à l'initiative du préfet de la Gironde le 8 décembre dernier à Bordeaux. Cette réunion faisait suite à celle organisée le 5 mai dernier, afin de mettre en œuvre les dispositifs susceptibles d'être mobilisés après les épisodes de gel subis par le vignoble au printemps dernier. Un bilan d'étapes a été réalisé. Parmi les mesures d'urgence, un dégrèvement forfaitaire de la taxe sur le foncier non bâti a été mis en œuvre sur toutes les communes pour lesquelles le niveau de pertes est supérieur à 30 % : au total, 6,9 millions d'euros intégralement pris en charge par l'État. En outre, la reconnaissance de calamités agricoles pour les pertes sur jeunes plants de vigne devrait permettre de solliciter des indemnités à partir de janvier 2018 (estimation : 500 000 euros). Autre dispositif mis en place, celui permettant l'achat de vendanges pour les exploitations ayant subi des pertes. Malgré cette mobilisation importante de tous les partenaires et dans l'attente des données définitives de la récolte 2017, le constat est partagé des difficultés de trésorerie que rencontreront en 2018 les exploitants les plus touchés par ces épisodes de gel, en particulier dans les zones sinistrées à plus de 70 ou 80 %. Une cellule de suivi sera ainsi mise en place dès janvier pour accompagner au cas par cas ces exploitants.

RÉSEAU D'AFFAIRESBNI GIRONDE-DORDOGNE : 15^{ÈME} MONDIAL

24

PHOTOVOLTAÏQUE 24 33
LES DRONES D'INEO AQUITAINE 40 47

Jessica Milot, présidente de BNI Gironde-Dordogne

Au sein du Business Network International (BNI), on parle « affaires » sans faux semblant. « Réussir à dire simplement à autrui que l'on attend quelque chose de lui, peut surprendre. BNI observe qu'au contraire, cette position très claire affranchit les entrepreneurs d'une forme de complexe et libère les énergies », revendique Jessica Milot. En créant son premier groupe en Gironde-Dordogne en 2009, elle n'imaginait pas que 9 ans plus tard, elle créerait son 29^{ème} groupe portant l'effectif total à près de 1 000 chefs d'entreprises et professions libérales. S'appuyant sur la diversité de ses membres, doublée d'une technique structurée adaptée à tous les secteurs d'activité, les résultats sont au rendez-vous : sur les 12 derniers mois, les membres de BNI Dordogne-Gironde se

sont échangés plus de 55 millions d'euros de chiffre d'affaires, ce qui classe cette antenne régionale dans les 15 premières au niveau mondial. Chaque groupe, constitué localement de 30 à 50 personnes, avec un seul représentant par profession afin d'éviter les conflits d'intérêt. Le groupe se réunit autour d'un petit déjeuner hebdomadaire dont l'objectif est d'accélérer la croissance et l'efficacité de chacun des membres, de contribuer à générer pour lui du business en le recommandant à des personnes hors de sa propre sphère de clientèle. L'efficacité de BNI repose également sur le contrat moral qui lie les membres d'un groupe. Il répond au principe simple : « Qui donne reçoit. »

www.bni-24-33.fr

IMMOBILIER DE BUREAUX

BORDEAUX ATTEINT SON PLUS HAUT NIVEAU HISTORIQUE

33

Avec 130 400 m² placés sur les 9 premiers mois de l'année 2017, le marché bordelais atteint son plus haut niveau historique. Ce résultat exceptionnel permet à Bordeaux de se positionner au 3^{ème} rang, juste derrière Lyon et Lille et devant Toulouse, Aix-Marseille et Nantes. « Cette hausse de 75 % par rapport à la même période de l'année dernière s'explique davantage par un nombre élevé de transactions plutôt que par quelques grands deals. Ainsi plus de 220 transactions ont été signées au cours des 9 premiers mois de l'année contre seulement 170 à la même période l'année dernière », commente Valéry Carron,

directeur de BNP Paribas Real Estate Transaction à Bordeaux. En dehors du nombre croissant de transactions, le marché a également été porté par 4 transactions significatives dont notamment le compte-propre de 12 300 m² par le Crédit Agricole dans le quartier des Bassins à Flot, mais aussi, sur le territoire de Bordeaux Euratlantique, les implantations d'Allianz (5 000 m²) et AG2R (4 400 m²). Après une forte augmentation depuis 2015 sous l'effet d'une rareté d'immeubles neufs sur les Bassins à Flot (175 euros/m²/an) et Euratlantique (190-200 euros/m²/an), les loyers se stabilisent dans le neuf.

Ineo Aquitaine (131 millions d'euros de chiffre d'affaires, 950 collaborateurs), acteur du génie électrique et des systèmes d'information et de communication, développe désormais ses activités autour des énergies renouvelables. Sur le solaire, elle intervient dans toutes les étapes de la chaîne de l'installation jusqu'à la maintenance des panneaux photovoltaïques. En 2018, l'entreprise prévoit de doubler son parc d'exploitations photovoltaïques sous contrat de maintenance. Pour industrialiser les inspections et restituer rapidement les causes de d'incidents ou de dysfonctionnements, elle envisage de recourir aux inspections thermographiques par drone à l'échelle semi-industrielle et veut se doter d'un dispositif autonome comprenant un drone d'inspection relié au logiciel d'inspection et d'analyse. L'engin volant permettra en outre d'assurer l'inspection quelle que soit la configuration des panneaux et d'abaisser les coûts en supprimant les échafaudages. Le développement de ce système prenant en compte les contraintes métier et celles du pilotage d'un drone, sera assuré par l'entreprise Hawk (Bordeaux). Scalian (Le Haillan) assurera, quant à elle, la mise au point du processus de traitement et d'analyse des images. La Région soutient ce projet à hauteur de 195 000 euros.

OPTIQUE

40

BERTIN À LA CONQUÊTE DE L'ESPACE

Le groupe Bertin Technologies, qui développe, produit et commercialise des systèmes et des instruments innovants (96 millions de chiffre d'affaires, 700 collaborateurs), implanté à Tarnos, vient d'annoncer l'acquisition de 100 % du capital de la société Winlight System Finance (6,1 millions d'euros de chiffre d'affaires et 40 personnes). Winlight, basée à Aix-en-Provence, est spécialisée dans la conception et la fabrication de composants et de systèmes en optique de haute performance. Avec cette opération, Bertin Technologies renforce son offre dans le domaine de la défense et du secteur spatial en systèmes optiques et mécaniques à haute performance. Après l'acquisition en 2015 du leader français de l'instrumentation nucléaire Saphymo et en juillet 2017 de la société suédoise Exensor, l'acquisition de Winlight contribue à positionner l'entreprise landaise parmi les leaders mondiaux des capteurs et systèmes d'instrumentation à fort contenu technologique.

TOURISME

VESUNNA CRÉE SON « ESCAPE GAME »

24



En plus du site-musée gallo-romain, des collections permanentes, des actions de médiation et des expositions temporaires, le musée Vesunna propose depuis mi-décembre un « escape game », un jeu d'enquête et d'évasion grandeur nature. L'intrigue de cette animation ? Une découverte archéologique exceptionnelle a été volée et il faut mener l'enquête en équipe pour trouver les indices, infiltrer un réseau de trafic d'œuvres d'art et identifier le coupable. Compte à rebours sur une heure... Neurones bienvenus

CAMPING

47

LAMONTJOIE LABELLISÉ CLEF VERTE DU LOT-ET-GARONNE

Entre nature et modernité, le Camping Sites et Paysages Saint-Louis de Lamontjoie proche d'Agen et aux portes du Gers, est devenu en 5 ans un espace nature recherché de tous les amateurs d'authenticité. Camping du réseau Sites & Paysages de France, classé 3 Etoiles, il vient d'obtenir le label Clef Verte. Avec 620 établissements labellisés en France et au total plus de 2 500 établissements labellisés dans 53 pays sur les 5 continents, la Clef Verte (Green Key) est le premier label environnemental international pour l'hébergement touristique et la restauration. Gestion des déchets, de l'énergie, de l'eau, achats responsables, formation des saisonniers, activités proposées aux vacanciers, sensibilisation de la clientèle : autant de critères qui sont pris en compte par les établissements labellisés Clef Verte. Une nouvelle reconnaissance pour le travail effectué par Nora et François Dumortier, gérants du camping.

pour réussir ! Avec ce projet, Vesunna s'adresse à un public réputé difficile pour les musées, celui des 15/25 ans. L'« escape game » est un moyen original d'immersion dans un contexte ludique favorisant les apprentissages sur la thématique gallo-romaine, dans une intrigue bien contemporaine. « Tempus fugit » est une création de Vesunna, réalisée par les services techniques de la Ville de Périgueux, sur les conseils d'Enign'Antic.

Conditions sur www.perigueux-vesunna.fr (équipe de 3 à 6 joueurs).

TOURISME

40

LE GRAND DAX EN RÉSIDENCE À PARIS

L'agglomération du Grand-Dax, désormais à 3 h 20 de Paris en TGV, s'invite à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris, du 15 janvier au 15 février. Ce temps fort est inédit, puisque c'est la première fois que la Région accueille dans sa vitrine touristique parisienne l'un de ses territoires. Objectif : susciter l'envie de découvrir les facettes d'une destination qui se veut à la fois festive, thermale, sportive, culturelle, gourmande, nature et accessible. L'occasion également de dévoiler ses atouts auprès des professionnels dans le tourisme d'affaires. Au menu : photos d'exception, sélection de produits innovants, informations touristiques, animations ponctuelles, avec Julien Duboué, chef de la Maison de la Nouvelle-Aquitaine et originaire des Landes de surcroît, aux fourneaux chaque midi, pour dévoiler les saveurs du Sud-Ouest.

Maison de la Nouvelle Aquitaine, 21 rue des Pyramides - Paris 1^{er} Métro : Pyramides

ŒNOTOURISME

24

BERGERAC : BIENTÔT UNE MAISON DES VINS ET DU TOURISME

Les viticulteurs et négociants de Bergerac ont souhaité donner une nouvelle impulsion à leur siège du cloître des Récollets en se rapprochant de l'Office du Tourisme de Bergerac. D'où l'idée de mutualiser les moyens et services de ces 2 structures - l'IVBD et l'Office du Tourisme - sur un même lieu pour un message commun de promotion autour du tourisme, du vin et du terroir. Ainsi est né le projet de Maison des Vins et du tourisme, appelée à devenir un site phare du territoire et un lieu central d'informations touristiques et vinicoles. Soutenu par la Région, le Département et l'État, ce rapprochement se concrétise par une convention signée entre Paul-André Barriat, président de l'IVBD et Frédéric Delmarès, président de la Communauté d'Agglomération bergeracoise (CAB) sur la base d'un bail emphytéotique, nécessaire pour permettre à la CAB de contractualiser les subventions et l'engagement des travaux. L'ouverture de la Maison des Vins et du Tourisme est prévue pour juin 2019.

INFRASTRUCTURE 40

LIGNE MONT-DE-MARSAN TARBES : À LA RELANCE

Les investissements sur les Lignes à Grande Vitesse qui nourrissent régulièrement les débats ont longtemps masqué la dégradation depuis plusieurs décennies des lignes capillaires réservées au fret. Or, ces lignes pourraient jouer un rôle stratégique pour le développement économique, l'environnement et le report modal. En amont du Plan Rail qu'elle devrait présenter début 2018, la Région Nouvelle Aquitaine vient de voter 2,5 millions d'euros pour contribuer à sauver celle qui relie Mont-de-Marsan à Tarbes, via Aire-sur-L'Adour. Après avoir limité la vitesse sur les voies à 50 km/h puis à 20 km/h, la SNCF avait, en effet, estimé début 2014 que la sécurité des circulations ferroviaires ne pouvaient plus être assurées en raison de la dégradation des infrastructures. Plus aucune circulation n'a eu lieu entre la gare d'Aire-sur-l'Adour et celle de Tarbes depuis 2008. Pour des questions d'urgence, les travaux se concentreront dans un premier temps sur la portion entre Mont-de-Marsan et Barcelonne-du-Gers, ligne encore en circulation avec une prise en charge du dossier par SNCF Réseau. La phase entre Maubourguet et Tarbes, puis le tronçon central relèveront de la Région Occitanie avec la prise en charge du dossier par SNCF Réseau Occitanie.

La VIE ECONOMIQUE, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne, Gironde, Landes et Lot-et-Garonne. Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon Arrêté du 22 décembre 2016 du Ministère de la Culture et de la Communication, l'annonce est facturée de filet à filet à 1,81 € HT le mm/colonne pour 2017 en Aquitaine.

24 DORDOGNE

COMMUNE D'ECHOURNAC AVIS ENQUETE PUBLIQUE Aliénation chemin rural, portion, « Biscaye »

Par arrêté du 8 décembre 2017, le Maire d'Echourgnac a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour l'aliénation du chemin rural, portion (538 m²), situé à « Biscaye ».

Elle se déroulera en mairie du lundi 15 janvier au lundi 29 janvier 2018 inclus. Pendant cette période, le dossier sera consultable aux jours et heures d'ouvertures de la mairie : du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Les observations sur ce projet pourront être consignées par le public sur le registre ouvert à cet effet.

Elles pourront être adressées par voie postale pour le Commissaire Enquêteur au siège de la mairie d'Echourgnac ou par mail : michel.raymond9@wanadoo.fr, ou en sa présence lors de sa permanence du lundi 29 janvier 2018 de 15 h à 17 h, fin de l'enquête.

Le Maire, SEGONZAC Patrick

736683-0

AVIS DE CONCESSION COMMUNE DE SAINT JULIEN DE LAMPON

Mme Huguette VILLARD - Maire
Mairie - Le Bourg 24370 Saint Julien de Lampon. Tél. 05 53 29 46 11
mél : mairie-st-julien-lampo@wanadoo.fr

Objet : Délégation de service public - Exploitation du Camping Municipal du Bourniou

Référence acheteur : 17_0432DSP_S_01

Type de marché : Services

Procédure : Concession

Code NUTS : FR111

Durée de la concession : à compter du 15-05-2018 jusqu'au 28-02-2027

Description : Lire le cahier des charges.

Classification CPV :

Principale : 55210000 - Services d'hébergement en auberge de jeunesse
Délégation

Conditions de participation

Situation juridique - références requises : Lire le DCE.

Capacité économique et financière :

Références requises : Lire le DCE.

Référence professionnelle et capacité technique :

Références requises : Lire le DCE.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 16-02-2018 à 18 h 30 au plus tard.

A l'adresse : COMMUNE DE SAINT JULIEN DE LAMPON, Madame le Maire, Mairie, Le Bourg 24370 Saint Julien de Lampon. Tél. 05 53 29 46 11

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Renseignements complémentaires : Le dossier de la consultation est téléchargeable gratuitement sur le profil d'acheteur suivant : <http://marchespublics.dordogne.fr>

Les plis devront être remis ou parvenus selon les conditions fixées dans le règlement de la consultation.

Visite du camping obligatoire.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet, BP 947, 33063 Bordeaux Cedex. Tél. 05 56 99 38 00 - Fax : 05 56 24 39 03, mél : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Envoi à la publication le : 20-12-2017

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marchespublics.dordogne.fr>

736765-0

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 8 décembre 2017, enregistré au SPFE de Périgueux, le 14 décembre 2017 dossier 201731761 volume 2017N 00501, a été constituée une société civile immobilière dénommée **SCI LA GROSSE TRUFFE**, ayant son siège social à Saint-Pierre-de-Chignac (24330), Les Guichoux, pour une durée de 99 années, au capital de quatre-vingt-dix euros (90 €), constitué d'apports en numéraire, ayant pour objet la vente, l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de

tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est Bertrand CIRON, demeurant à Périgueux (24000), 1 place Daumesnil.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

La société sera immatriculée au RCS de Périgueux.

Pour avis

736682-1

L'ESCALE Société civile immobilière au capital de 1 000 € siège social : 13 Les Corres 24610 Saint Martin de Gurson

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Saint Martin de Gurson (24610), du 22 décembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : L'ESCALE

Siège social : 13 Les Corres 24610 Saint Martin de Gurson

Objet social : - l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la construction, la mise en valeur, la transformation, la rénovation, l'aménagement, l'entretien, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous droits et biens immobiliers, bâtis et non bâtis, urbains et ruraux, de tous droits et biens pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément de droits et biens immobiliers en question, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation des droits et biens immobiliers inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,

- la prise d'intérêts et de participation dans toutes les sociétés,

- et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Ludovic MOUSSET, demeurant 18 boulevard Amiral Courbet. 77540 Rozay en Brie

Madame Virginie MOUSSET, demeurant 18 boulevard Amiral Courbet 77540 Rozay en Brie

Clauses relatives aux cessions de parts :

- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

- agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bergerac.

736698-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Creysse du 18 décembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **LOYAZA**

Siège social : Avenue de La Roque, Zone d'activités de Saint Lizier 24100 Creysse.

Objet social : Commerce de détail en magasin spécialisé d'articles de sports, running, trail, triathlon.

Durée de la Société : 99 ans.

Capital social : 1 000 €

Gérance : Antoine MATHIEU, 7 rue Pozzi 24100 Bergerac.

Immatriculation de la Société au RCS de Bergerac.

736716-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à La Rochebeaucourt et Argentine du 19 décembre 2017.

Il a été formé un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (G.A.E.C.), société civile de personnes, régi notamment par les articles L.323-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et 1832 et suivants du Code civil, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **GAEC DES CABRIOLES**

Siège : La Rochebeaucourt et Argentine (24340), lieudit Les Brousses.

Durée : 99 à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Périgueux.

Objet : objet l'exploitation des biens agricoles apportés ou mis à sa disposition par les membres associés, achetés ou pris à bail par lui, et généralement, toutes activités se rattachant à cet objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement, et soient conformes aux textes régissant les GAEC.

Capital : 10 000 €, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.

Gérance : ont été nommés gérants de la société sans limitation de durée :

- Monsieur Jean Paul PREDIGNAC, demeurant à Lotissement Les Brousses 24340 La Rochebeaucourt et Argentine

- Madame Stéphanie, Odette, Luce, KAMINSKI, demeurant Lotissement Les Brousses 24340 La Rochebeaucourt et Argentine

Cession de parts : Libre entre associés lorsque le G.A.E.C. comprend deux associés. Dans tous les autres cas, toute cession, même entre associés, est subordonnée à l'accord unanime des autres associés

Agrément : Le G.A.E.C. a été agréé par le préfet du département suivant décision définitive en date du 29 novembre 2017

Pour avis

736696-1

RECTIFICATIF à l'annonce n° 736614-1 parue le 20-12-2017 : La dénomination de la société est « **CAMPING LA PEYRUGUE** » et non « **LA PEYRUGUE** ».

736697-1

MENUISERIES SEGUY Société par actions simplifiée au capital de 297 000 € siège social : ZA Fontagneville 24290 Montignac 317 706 521 RCS Périgueux

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 19 décembre 2017, il a été constaté la non-opposition à la réalisation au 31 décembre 2017 des opérations suivantes :

- Réduction du capital social d'un montant de 148 500 € par annulation de 6 750 actions auto-détenues,

- Augmentation du capital social pour le porter à 297 000 €, par incorporation d'une somme de 148 500 € prélevée sur le poste « prime fusion ».

Pour avis, le Président

736751-2

👉 **Créateurs d'entreprise**
pour être bien informés
((ABONNEZ-VOUS))



SARL d'expertise comptable
au capital de 36 000 €
Inscrite au Tableau
de l'Ordre de la Région
de Limoges, 44ter, rue des Carrières
24660 Notre Dame de Sanilhac
479 884 140 RCS Périgueux
Tél. 05 53 04 13 97
courriel : secretarial@arecco.fr

SCI 6 Bd Stalingrad
Capital social : 1 524,49 €
Siège social 6 boulevard
Stalingrad 24000 Périgueux
SIREN 385 145 750
RCS Périgueux

Le 13 décembre 2017, l'assemblée Générale a nommé Gérant, M. Olivier COURRIER, demeurant 20 route de Beau-lieu 24430 Marsac sur l'Isle en remplacement de M. Christophe ROBERT, démissionnaire.

Pour avis
736699-3

MODIFICATIONS

Aux termes d'une AGE en date du 27 novembre 2017 les associés de la SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE LES MELEZES, au capital de 1 524,49 € ayant son siège à Saint Astier (24110), boulevard Mallebey, immatriculée au RCS de Périgueux sous le n° 383 796 497 ont décidé de compléter l'objet social de la société qui sera dorénavant ainsi :

L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, de tous biens mobiliers ou immobiliers, en pleine propriété, nue-propriété ou en usufruit, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, et la gestion du patrimoine social, la location, la conclusion de baux ou de toutes conventions d'occupation à titre gratuit ou onéreux et l'aliénation et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

L'obtention de toutes ouvertures de crédit avec ou sans garantie hypothécaires en vue de réaliser l'objet social et de permettre à la société d'acquiescer toutes sommes dont elle pourrait être débitrice à quelque titre que ce soit,

La faculté de se porter caution réelle des associés qui effectueraient des emprunts pour faciliter la réalisation de l'objet social ou pour toute autre cause et d'hypothéquer tout ou partie des immeubles sociaux, l'engagement de la société devant être limité à la valeur des immeubles hypothéqués

Et généralement toutes opérations mobilières, immobilières, financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de la société.

Pour avis, la gérance
736695-3

AQUI ASSUR
Société à responsabilité
limitée au capital de 7 622,45 €
siège social :
6 rue Carnot 24300 Nontron
RCS Périgueux 393 804 620

Aux termes d'une délibération en date du 12 décembre 2017 à effet du 31 décembre 2017, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Jean-Pierre VILLECHALANE de démissionner de ses fonctions de gérant et a décidé de ne pas procéder à son remplacement, Monsieur Jim FOURNIER restant seul gérant de la société.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Jean-Pierre VILLECHALANE a été retiré des statuts

Pour avis, la Gérance
736756-3

MENUISERIES SEGUY
Société par actions simplifiée
au capital de 297 000 €
siège social : ZA Franqueville
24290 Montignac
317 706 521 RCS Périgueux

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 19 décembre 2017, il a été décidé :

Les démissions des membres du conseil de surveillance, à compter du 31 décembre 2017, savoir :

- Monsieur Jean Pierre SEGUY, demeurant Le Puy à Aurillac du Périgord (24290),
- Madame Christine DUBREUIL, demeurant Le Bourg à Sainte Orse (24210),

- Monsieur Raoul SEGUY, demeurant chemin Saint Pierre à Montignac (24290).

L'adoption du régime légal traditionnel des sociétés par actions simplifiée et la suppression du comité de surveillance, à compter du 31 décembre 2017.

Pour avis, le Président

736752-3

SCI LE MERCURIAL
Société civile immobilière
au capital de 152,45 €
siège social : 78 rue Victor
Hugo 24000 Périgueux
344 609 334 RCS Périgueux

Suivant décision collective des associés en date du 17-11-2017, il résulte que suite à la démission de Monsieur Michel DUMAS de ses fonctions de gérant, son nom, a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu à un remplacement par celui des nouveaux cogérants :

Monsieur Rémi DUMAS demeurant 60 Le Baradis, Lieudit Le Cheyrou 24330 Eyliac

Et Monsieur Quentin SESSIECOQ, demeurant 60 Le Baradis, Lieudit Le Cheyrou 24330 Eyliac.

La deuxième partie des statuts a été modifiée en conséquence.

Mention sera faite au RCS : Périgueux.

Pour avis
736753-3

CARROSSERIE PUIVIF
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 €
siège social : Angoisse
24270 Lanouaille
329 185 813 RCS Périgueux

Aux termes d'une décision prise en Assemblée Générale le 25 novembre 2017 à Lanouaille, Monsieur PUMF Jean-Paul, Président de la SAS CARROSSERIE PUMF a nommé en qualité de Directeur Général à compter du 1^{er} décembre 2017 et pour une durée illimitée :

Monsieur PUMF Sébastien, né le 18 septembre 1976, à Saint Yrieix, de nationalité française, demeurant Le Bourg Angoisse 24270 Lanouaille.

Pour avis, le Président

736717-3

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 10-11-2017, le Président de la société par actions simplifiée COTRERA 33, au capital de 1 500 €, dont le siège social sis 4 boulevard du Colonel Wurtz, Camping Fontaine Vieille 33510 Andernos les Bains, a décidé de transférer le siège social du 4 boulevard du Colonel Wurtz, Camping Fontaine Vieille 33510 Andernos les Bains au 49 rue Louis Blanc 24000 Périgueux à compter du 10-11-2017 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 819 380 650, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Périgueux.

Président : M. Raphaël COTTINET, demeurant Lieudit « Maison Neuve » 16390 Montignac le Coq.

Pour avis, le Président

736666-4

SELARL
JOLY-GUIRIATO-TRARIEUX
Au capital de 87 500 €
siège social : 5 place
Bellegarde, Bergerac (24100)
RCS Bergerac 415 241 900

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2017, le siège social a été transféré au 42 rue du Docteur Simounet, à Bergerac (24100).

Les statuts ont été modifiés en ce sens.

Pour avis et mention,

Valentine GUIRIATO, cogérante

736700-4

ROSE DES SABLES
Société À Responsabilité
Limitée au capital de 30 000 €
siège social : 10 rue des
Bouleaux 68500 Guebwiller
479 529 190 RCS Colmar

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 18 décembre 2017 :

- L'objet social de la société a été étendu, à compter du 18-12-2017, aux activités suivantes :

Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée, exploitation de chambres d'hôtes et de gîtes - Représentation, vente, achat, courtage de vins et spiritueux, de produits gastronomiques et régionaux de conserverie et tous objets divers liés à cette activité, sur place ou sur internet - Import, export - Organisation d'événements gastronomiques, animation de dégustation, vente de séjours œnologiques, conseils en œnologie et toutes prestations de services liées à cette activité - Exposition d'œuvres d'artistes dans les locaux communs - Tables d'hôtes - Activités touristiques, récréatives ou sportives.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

• Ancienne mention :

La société a pour objet :

- La vente de vêtements, de bijoux et d'accessoires en clientèle, sur internet et en magasin.

• Nouvelle mention :

La société a pour objet :

La vente de vêtements, de bijoux et d'accessoires en clientèle, sur internet et en magasin.

Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée, exploitation de chambres d'hôtes et de gîtes - Représentation, vente, achat, courtage de vins et spiritueux, de produits gastronomiques et régionaux de conserverie et tous objets divers liés à cette activité, sur place ou sur internet - Import, export - Organisation d'événements gastronomiques, animation de dégustation, vente de séjours œnologiques, conseils en œnologie et toutes prestations de services liées à cette activité - Exposition d'œuvres d'artistes dans les locaux communs - Tables d'hôtes - Activités touristiques, récréatives ou sportives.

Le siège social a été transféré à compter du 18-12-2017 de 10 rue des Bouleaux 68500 Guebwiller à 38 route de Saint Martin 24400 Saint Front de Pradoux. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Périgueux.

Pour avis, la gérance

736770-4

BROUSSARD
SARL au capital de 15 244,90 €
siège social : 3 rue du Dragon
24100 Bergerac
415 141 118 RCS Bergerac

L'AG par une décision en date du 19 décembre 2017, après avoir entendu le rapport de Madame Monique BROUSSARD, liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Bergerac.

Pour avis, la liquidatrice

736701-5

GARAGE DU STADE
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
au capital de 8 000 €
siège social :
Maseviconteaux 24300 Saint
Martial de Valette (Dordogne)
441 254 000 RCS Périgueux

L'assemblée générale par une décision en date du 28 septembre 2017, après avoir entendu le rapport de Monsieur PIERRE DESJARDIN, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Périgueux.

Pour avis, le liquidateur

736773-5

LES CABANES DE VAURE
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
au capital de 1 000 €
siège : Vaure 24310 Valeuil
siège de liquidation :
Vaure 24310 Valeuil
521 350 512 RCS Périgueux

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 novembre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 novembre 2017 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bruno DENEUVILLE, demeurant à Vaure 24310 Valeuil, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquiescer le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation, est fixé à Vaure 24310 Valeuil. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Périgueux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur

736718-5

POUR RECEVOIR
LE SERVICE REGULIER
DE NOTRE JOURNAL
ABONNEZ-VOUS !

LES CABANES DE VAURE
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
au capital de 1 000 €
siège : Vaure 24310 Valeuil
siège de liquidation :
Vaure 24310 Valeuil
521 350 512 RCS Périgueux

L'Assemblée Générale réunie le 30 novembre 2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bruno DENEUVILLE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Périgueux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

736719-5

MAJOLET
Société civile immobilière
en liquidation au capital de
1 524 €, siège social : 7 et 9
rue Pasteur 24310 Brantôme
siège de liquidation : 7 rue
Pasteur 24310 Brantôme
392 700 407 RCS Périgueux

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 novembre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 novembre 2017 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur MOUSNIER Bernard Pierre, demeurant 7 rue Pasteur 24310 Brantôme, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation, est fixé au 7 rue Pasteur 24310 Brantôme. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Périgueux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur

736720-5

MAJOLET
Société civile immobilière
en liquidation au capital de
1 524 €, siège social : 7 et 9
rue Pasteur 24310 Brantôme
siège de liquidation : 7 rue
Pasteur 24310 Brantôme
392 700 407 RCS Périgueux

L'Assemblée Générale réunie le 30 novembre 2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur MOUSNIER Bernard Pierre de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Périgueux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

736721-5

R.D.P
Société civile immobilière
en liquidation au capital de
1 000 € siège social : 7 et 9
rue Pasteur 24310 Brantôme
siège de liquidation : 7 rue
Pasteur 24310 Brantôme
449 230 499 RCS Périgueux

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 novembre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 novembre 2017 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur MOUSNIER Bernard Pierre, demeurant 7 rue Pasteur 24310 Brantôme, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 7 rue Pasteur, 24310 Brantôme. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Périgueux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

736722-5

ESSENTIELLE
Société à responsabilité
limitée au capital de 10 000 €
siège : 16 place de la Liberté
24600 Ribérac
siège de liquidation : 16 place
de la Liberté 24600 Ribérac
500 634 282 RCS Périgueux

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 18 décembre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Véronique DENIS, demeurant Le Bourdalais Nord 24600 Villeteureix, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 16 place de la Liberté 24600 Ribérac. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Périgueux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

736724-5



ADCR
SARL au capital de 7622,45 €
siège social : 7 rue du Lys
24000 Périgueux
431 844 208 RCS Périgueux

L'AGE du 21-12-2017 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur Mme REIX Laurence, demeurant Les Brunies 24470 Champs-Romain, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

Modification au RCS de Périgueux.

736766-5

**CESSION DE FONDS
DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Maître Serge ALLORY, Notaire Associé à La Force (Dordogne), 13 rue de la Libération, le 8 décembre 2017, enregistré à Périgueux, le 19 décembre 2017, dossier 2017 32191 référence 2017 N 00508, a été cédé par :

La Société dénommée **SARL ESPACE DECORATION HABITAT**, Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 €, dont le siège est à Prigonieux (24130), 62 route de la Résistance, identifiée au SIREN sous le numéro 450 330 410 et

immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bergerac,

A la Société dénommée **ESPACE DECORATION HABITAT**, société par actions simplifiée à associé unique ou société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500 €, dont le siège est à La Brède (33650), 19 allée d'Aliénor d'Aquitaine, identifiée au SIREN sous le numéro 830 882 692 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux,

Un fonds de commerce de négoce de carrelage, faïences, sanitaires et matériaux de décoration exploité à Prigonieux (24130), 62 route de la Résistance, lui appartenant, connu sous le nom commercial E.D.H., et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Bergerac, sous le numéro 450 330 410.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 1^{er} décembre 2017.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de vingt-cinq mille euros (25 000 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Serge ALLORY, notaire à La Force (24130), 13 rue de la Libération, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis, le Notaire

736715-8

33 GIRONDE

COMMUNE D'ABZAC
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

En application de dispositions de l'arrêté du 16 novembre 2017 de Monsieur le Maire d'Abzac, le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant un mois du 10 janvier 2018 au 9 février 2018.

Madame Isabelle ANDORIN-TRIDER assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé ;

Un dossier sera déposé à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouvertures de la Mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les envoyer par écrit à Madame le Commissaire Enquêteur à l'adresse de la Mairie, laquelle les annexera au registre.

Une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur à la Mairie le :

- Mercredi 10 janvier 2018 de 9 h 00 à 12 h 00
- Mercredi 24 janvier 2018 de 14 h 00 à 17 h 00
- Vendredi 9 février 2018 de 14 h 00 à 17 h 00

afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public.

736702-0

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ETANCHEITE RENOVATION SERVICES 33**

Siège : **E.R.S. 33**

Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique

Siège social : 106 Avenue Louis Barthou 33200 Bordeaux.

Objet : Toutes activités se rapportant à l'étanchéité, la couverture, le bardage et tous travaux s'y rapportant.

Durée : 99 années

Capital : 1 000 €

Gérance : Amaury FERRAND, demeurant à Toulouse (31400), 35 rue Saint Luc.

Immatriculation : au RCS de Bordeaux.

736760-1

RECTIFICATIF à l'annonce n° 736426-1 parue le 13-12-2017 concernant l'avis de constitution de la **SAS PHOENIX**. Il fallait lire, siège social : 12 rue Esprit des Lois 33000 Bordeaux au lieu de 9 rue Pourmann, Villa 1151, 33300 Bordeaux.

736764-1



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise
comptable et de
Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Le Bouscat du 21-12-2017 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : **A.J.BAT.33** Siège : 70 Avenue Marcellin Berthelot 33110 Le Bouscat. Durée : 99 ans. Capital : 1 000 €. Objet : Tous travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Exercice du droit de vote : En cas de pluralité d'associés, tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. José Augusto PINTO DA CUNHA ADÁES, demeurant 70 avenue Marcellin Berthelot 33110 Le Bouscat. La Société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

736769-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP établi à Lugos en date du 18-12-2017, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes.

Dénomination : **ANXEN**

Siège social : 7 bis rue du Bois Perron, Lugos (Gironde).

Objet : La réalisation de toutes missions en organisation et en système d'information, tant pour les études et travaux en amont, que pour la conception et la mise en place de systèmes, le développement et toutes les prestations d'accompagnement des entreprises clientes afférentes à ce domaine

La fourniture de toutes prestations résultant de l'exploitation d'un système d'exploitation de systèmes de l'information et de traitements, en particulier sous forme d'externalisation, d'hébergement, ou de service de bureau,

La conception, la réalisation, la diffusion de tout produit informatique, et systèmes informatiques, y compris les ouvrages de toute nature sur ce sujet,

Le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

Capital fixe de 191 000 €.

Gérance : Monsieur Christophe LAURIOUX, demeurant 7 bis rue du Bois Perron, Lugos (Gironde).

Pour avis, le gérant

736664-1

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : SASU

Dénomination : **JM'ESS**

Siège : 3 bis chemin de Peybotte 33360 Lignan de Bordeaux

Objet : Conseil pour les affaires en économie sociale et solidaire

Durée : 99 ans

Capital : 5 000 €

Président : Julien MAST, 3 bis chemin de Peybotte 33360 Lignan de Bordeaux

Accès aux assemblées et exercice du vote dans les conditions légales.

Cessions soumises à agrément des associés.

Mention RCS Bordeaux.

736754-1

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 20 décembre 2017, à Blanquefort.

Dénomination : **SCI MATHIEU-DELATRE**

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 53 rue du Dehez 33290 Blanquefort.

Objet : La propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles ou droits immobiliers.

Durée de la société : 50 années.

Capital social fixe : 480 000 € €

Montant des apports en numéraire : 480 000 €.

Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre ascendants et descendants et entre conjoints. Elles ne sont cessibles à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément des associés se prononçant à la majorité des 2/3 au moins du capital social.

Gérance : Monsieur Stéphane MIRANDE, 60 avenue du Ribeyrot 33610 Cestas.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis, le Gérant

736725-1



**SELARL FIRMAS MAMY
SICARD DELBOUY**
Avocats 266 avenue de
Grande-Bretagne 31300
Toulouse 05 62 47 64 64

KME CENON

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €, rue
Haroun Tazieff 33150 Cenon**

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Toulouse du 4 décembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **KME CENON**

Siège : 8 rue Haroun Tazieff 33150 Cenon

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 €

Objet : Le montage et démontage, location et vente d'échafaudages.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Toutefois si la société venait à avoir plusieurs associés, toutes cessions seraient soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : **KME STRUCTURES ECHAFAUDAGES, SARL** au capital de 550 000 €, dont le siège social est 72 chemin de Lagrange 31120 Roques, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 520 945 635, représentée par **Christophe KANDEL**, gérant.

Commissaires aux comptes :

Titulaire : **AUDIT VALIDATION ASSISTANCE, A.V.A.**, ayant son siège social 9 rue Louis Courtois de Viçose 31100 Toulouse

Supplément : **XAVIER MARTIN AUDIT**, ayant son siège social 18 avenue Charles de Gaulle 31130 Balma

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis

736703-1

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société civile « **Les Océanides** » ; capital : 1 800 € en numéraire ; siège : La Teste-de-Buch (33260), 4 impasse des Angoulins, lotissement Hameau de la Dune ; objet : acquisition, administration, location, et, à titre exceptionnel, vente, de tous biens et droits mobiliers ou immobiliers ; gérant : Jacqueline GAUDEMER, demeurant à La Teste-de-Buch (33260), 2 rue du Général Gallieni, appartement 301, résidence le Chatrium ; durée : 99 ans ; transmission des parts : libre entre associés et descendants des associés, agrément pour les tiers ; dépôt : RCS Bordeaux.

736667-1

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **KBDev**

Forme : Société à responsabilité limitée

Siège social : 3 rue Auguste Renoir 33170 Gradignan

Objet : - La conception, la réalisation, la mise en place, la maintenance et l'évolution de systèmes et logiciels informatiques

- Le conseil en systèmes et logiciels informatiques

Durée : 99 années

Capital : 1 500 €

Gérance : - Monsieur Florian KAUDER, demeurant 4 rue Marc Sangnier, Appt 45, 33400 Talence

- Monsieur Jean BATISTA, demeurant 9 rue du Naudet, Tour 9, Appt 611, 33170 Gradignan

Immatriculation : au RCS de Bordeaux.

Pour avis

736668-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 décembre 2017, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LES JARDINS D'HERMES**

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 7 allée de Bel Air 33185 Le Haillan.

Objet : promotion immobilière, construction et vente par sous-traitance de biens à usage d'habitation et commercial.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Au capital de : 1 000 €.

Gérants : M. Vincent BARBATO, demeurant 49 impasse des Mûres, Les Blanchets 74540 Chapeiry.

Pour avis et mention, la gérance

775358-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 novembre 2017, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **BELT**

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 2 rue Porte des Portanets 33000 Bordeaux.

Objet : Conseil et formation en santé, sécurité, qualité, production, maintenance.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Au capital de : 1 000 €.

Gérants : M. Thibault OUTTERS, demeurant 201 chemin de Charlot 40260 Lesperon et M. Driss REZZOUM, demeurant 27 boulevard Jean Jaurès 16800 Soyaux.

775361-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 décembre 2017, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LE DOMAINE D'HYLAS**

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 7 allée de Bel Air 33185 Le Haillan.

Objet : promotion immobilière, construction et vente par sous-traitance de biens à usage d'habitation et commercial.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Au capital de : 1 000 €.

Gérants : M. Vincent BARBATO, demeurant 49 impasse des Mûres, Les Blanchets 74540 Chapeiry.

Pour avis et mention, la gérance

775359-1

SCM KINE SPORT SANTE LANGON

**Société civile de moyens
au capital de 400 €
siège social : 88 cours
du XIV Juillet 33210 Langon**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Langon (Gironde) du 14 décembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de moyens

Dénomination sociale : **SCM KINE SPORT SANTE LANGON**

Siège social : 88 cours du XIV Juillet 33210 Langon

Objet social : La société a pour objet exclusif de faciliter l'activité professionnelle de ses membres, c'est-à-dire l'activité de masseur-kinésithérapeute, par la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres, sans que la société puisse elle-même exercer celle-ci ;

Elle peut notamment acquérir, louer, vendre, échanger les installations et appareillages nécessaires ;

Elle peut encore engager le personnel auxiliaire nécessaire et, plus généralement, procéder à toutes opérations financières, mobilières et immobilières se rapportant à l'objet social, destinées à concourir directement ou indirectement à la réalisation de son objet sans altérer son caractère civil.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 400 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Daniel CAMEDES-CASSE demeurant 1 Les Mothes 33124 Lados et Monsieur Vincent CAMEDES-CASSE demeurant 208 route de Toulouse, Résidence Montlouis, Bâtiment B, appartement 48 33130 Bègles, sont nommés premiers gérants de la Société pour une durée illimitée.

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts ne peuvent être cédées à des tiers non associés qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

L'agrément est obtenu par décision des associés prise à l'unanimité.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux

Pour avis, le représentant légal

736782-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 décembre 2017, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **GEONY**

Forme sociale : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 15 rue de la Vieille Eglise 33700 Mérignac.

Objet : Achat et vente, importation et exportation, de toutes marchandises de type non réglementé. Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, économiques, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Au capital de : 3 200 €.

Présidence : M. Rémi GEOFFROY, demeurant 15 rue de la Vieille Eglise 33700 Marignac.

775363-1

DEOLAN
Société anonyme à Directoire
et Conseil de Surveillance
au capital de 508 923 €
siège social : Aéroport
de Bordeaux, Zone de Fret,
Cidex B5, 33700 Mérignac
498 516 319 RCS Bordeaux

Par décision en date du 16 octobre 2017, la Directoire a constaté l'augmentation de capital de 3 672 € suivant l'émission de 136 nouvelles actions ordinaires, le portant à 512 595 €.

Mention en sera faite au RCS de Bordeaux et des statuts à jour y seront déposés.

Pour avis
736775-2



VOXEL
Société d'Avocats
57 boulevard de
l'Embouchure
Central Parc - Bâtiment A
31200 Toulouse
Tél. 05 62 72 38 38 - Fax : 05 62 72 55 55
www.voxel-avocats.fr

NEOCLOUD
Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 000 €
4siège social : 5 Bernon
33420 Naujan et Postiac
530 482 926 RCS Libourne

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Mixte en date du 4 décembre 2017, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 6 666 €, par création d'actions nouvelles ; le capital passant de 100 000 € à 106 666 €. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Pour avis, le Président

736755-2



ABSOLUTE HABITAT Société à responsabilité limitée au capital de 7 800 €. Siège social : 66 avenue du Président Robert Schuman 33110 Le Bouscat. 517 668 968 RCS Bordeaux. Par une délibération du 13-12-2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de « syndic de copropriété » et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

736704-3

SCI BOUFFARD
Société Civile Immobilière
au capital de 9 146,94 €
siège social : 15 rue
du Docteur Nancel Penard
33000 Bordeaux
RCS Bordeaux 429 055 197

Par un acte en date du 16 octobre 2017, Monsieur Eric VIOIX, demeurant 9 rue de la Course 33000 Bordeaux a cédé 30 parts sociales qu'il détenait dans la SCI BOUFFARD à la société LE DRACIR, SARL au capital de 7 622,45 € dont le siège social est situé 15 rue du Docteur Nancel Penard 33000 Bordeaux, inscrite au RCS de Bordeaux sous le numéro 350 587 630.

Dépôt a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

736728-3

SCI B.M.M.E
Société Civile Immobilière
au capital de 198 183,72 €
siège social : 15 rue
du Docteur Nancel Penard
33000 Bordeaux
RCS Bordeaux 431 966 142

Par un acte en date du 16 octobre 2017, Monsieur Eric VIOIX, demeurant 9 rue de la Course 33000 Bordeaux a cédé 70 parts sociales qu'il détenait dans la SCI B.M.M.E à la société LE DRACIR, SARL au capital de 7 622,45 € dont le siège social est situé 15 rue du Docteur Nancel Penard 33000 Bordeaux, inscrite au RCS de Bordeaux sous le numéro 350 587 630.

Dépôt a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

736729-3

ALIENOR CAPITAL
Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 €
siège social : 18 allées
d'Orléans 33000 Bordeaux
493 783 518 RCS Bordeaux

Aux termes d'une délibération en date du 19 décembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de :

- courtage et co-courtage en assurance,

- toutes activités de conseil en gestion de patrimoine, de conseil pour les affaires et la gestion, la régie, l'assistance patrimoniale et le « family office », destinées à des personnes physiques ou morales

- La prise de mandats à ces effets, la représentation de toute personne morale

et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, le Président

736776-3

ACETIAM
Société par actions simplifiée
au capital social de 362 245 €
siège social : 11 rue du bois
de Soevres, La Palmeraie
35770 Vern-sur-Seiche
535 191 571 RCS Rennes
(Société absorbante)
ETIAME CONNECT
Société par actions simplifiée
au capital social de
329 328 € siège social :
cours du Maréchal Gallieni
33000 Bordeaux
502 191 571 RCS Bordeaux
(Société absorbée)

Des termes des documents suivants : projet de fusion sous seing privé du 30 octobre 2017, la déclaration de régularité et de conformité du 20 décembre 2017 de la société ACETIAM, il résulte que la société ACETIAM et la société ETIAME CONNECT ont fusionné par l'absorption de la seconde par la première, selon les modalités suivantes :

1. Evaluation de l'actif et du passif de la société absorbée dont la transmission à la société absorbante est prévue :

- l'actif total apporté s'élève à 2 435 316 €

- le total du passif pris en charge s'établit à 2 463 381 €

- l'actif net apporté est donc de -28 064 €

2. Rapport d'échange des droits sociaux : les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts de la société absorbante, il n'a été établi aucun rapport d'échange.

3. Augmentation de capital : du fait de la détention par la société absorbante de la totalité des actions émises par la société absorbée, la fusion n'entraînera pas d'augmentation de capital de la société absorbante.

4. Montant de la prime de fusion : mali de fusion du montant négatif de -2 789 872 €

La société ETIAME CONNECT est dissoute de plein droit sans liquidation au 6 décembre 2017.

L'inscription modificative sera portée au RCS de Rennes.

La société ETIAME CONNECT sera radiée au RCS de Bordeaux.

736757-3

THALES AVIONICS SAS
SAS au capital
de 175 000 000 €, siège
social : 33700 Mérignac
75-77 Avenue Marc Dassault
612 039 495 RCS Bordeaux

Aux termes des Décisions de l'Associé Unique en date du 26-12-2017 :

• L'Associé Unique après avoir pris connaissance du projet de fusion-absorption de la société THALES AVIONICS LCD SAS, au capital de 10 163 100 €, siège social : 19-21 avenue Morane Saulnier 78140 Vélizy Villacoublay, 343 078 481 RCS Versailles, par la société THALES AVIONICS SAS, en date du 9-11-2017, contenant apport à titre de fusion par la société de l'ensemble de ses biens, droits et obligations :

- approuve ce projet de fusion, l'évaluation à leurs valeurs comptables des actifs et passifs transmis, la valeur du patrimoine ainsi évaluée s'élevant à un montant net de 13 820 692,16 €.

- décide que la fusion de THALES AVIONICS SAS par THALES AVIONICS LCD SAS prendra effet juridiquement au 31-12-17.

- constate la réalisation des conditions suspensives et la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption de THALES AVIONICS LCD SAS par THALES AVIONICS SAS et en conséquence la dissolution sans liquidation de la société absorbée.

• L'Associé Unique après avoir pris connaissance du projet de fusion-absorption de la société THALES ELECTRON DEVICES SAS, au capital de 19 983 435 €, siège social : 2 rue Marcel Dassault 78140 Vélizy Villacoublay, 340 723 626 RCS Versailles, en date du 8-11-2017, contenant apport à titre de fusion par la société de l'ensemble de ses biens, droits et obligations :

- approuve ce projet de fusion, l'évaluation à leurs valeurs comptables des actifs et passifs transmis, la valeur du patrimoine de 29 142 389 €.

- approuve le rapport d'échange de 35 actions de THALES AVIONICS SAS pour 100 actions THALES ELECTRON DEVICES SAS.

- décide que la fusion de THALES ELECTRON DEVICES SAS par THALES AVIONICS SAS prendra effet juridiquement au 31-12-2017.

- décide d'augmenter le capital d'une somme de 23 314 000 € pour le porter de 175 000 000 € à 198 314 000 € par la création de 466 280 actions nouvelles de 50 € de valeur nominale chacune entièrement libérées et portant jouissance au 1^{er} janvier 2017. La prime de fusion s'élèvera à 5 828 389 40 €.

- constate la réalisation des conditions suspensives et la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption de THALES ELECTRON DEVICES SAS par la société et en conséquence la dissolution sans liquidation de la société absorbée.

• L'Associé Unique après avoir pris connaissance du projet de fusion-absorption de la société THALES TRAINING & SIMULATION SAS, au capital de 1 360 570 €, siège social : 1 rue du Général de Gaulle, ZI les Beaux Soleils 95523 Cercy Pontoise, 518 929 005 RCS Pontoise par la société THALES AVIONICS SAS, en date du 8-11-2017, contenant apport à titre de fusion par la société de l'ensemble de ses biens, droits et obligations :

- approuve ce projet de fusion, l'évaluation à leurs valeurs comptables des actifs et passifs transmis, la valeur du patrimoine ainsi évaluée s'élevant à un montant net de 20 026 057,13 €.

- approuve le rapport d'échange de 218 actions de THALES AVIONICS SAS pour 100 actions de THALES TRAINING & SIMULATION SAS.

- décide que la fusion THALES TRAINING & SIMULATION SAS par THALES AVIONICS SAS prendra effet juridiquement au 31-12-2017.

- décide d'augmenter le capital d'une somme de 14 830 200 € pour le porter de 198 314 000 € à 213 144 200 € par la création de 296 604 actions nouvelles de 50 € de valeur nominale chacune entièrement libérées et portant jouissance au 1^{er} janvier 2017.

- constate la réalisation des conditions suspensives et la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption de la société THALES TRAINING & SIMULATION SAS par THALES AVIONICS SAS et en conséquence la dissolution sans liquidation de la société absorbée.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Bordeaux.

736669-3

JULIE PEINTURE
EURL au capital de 1 000 €
EURL siège social :
19 Lamothe 33570 Petit
Palais et Cornemps
805 337 607 RCS Libourne

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2017, il résulte que : Le siège social a été transféré de Petit Palais et Cornemps (33570), 19 Lamothe à Petit Palais et Cornemps (33570), 392 route de Lamothe. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La dénomination sociale a été changée et devient : **FEMININ DECO 33**. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Libourne.

THIRION Julie

775357-3

HEMYLE
Société civile au capital
de 1 000 €, siège social :
17 rue Saint Léger
33540 Sauveterre de Guyenne
RCS Bordeaux 478 031 255

Aux termes de délibérations en date du 10 octobre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre, à compter de cette date, l'objet social à l'activité de vente de tous biens immobiliers appartenant à la société et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Le dépôt légal est effectué au Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, le représentant légal

736726-3

BIOFFICE
Société d'Exercice Libéral
par Actions Simplifiée
au capital de 5 104 967,88 €
siège social : 17 allée
de Tourny 33000 Bordeaux
390 599 389 RCS Bordeaux

L'assemblée générale du 23 novembre 2017 a :

- décidé le changement de dénomination par l'adoption de la dénomination **EUROFINS BIOFFICE**, avec effet du 1^{er} décembre 2017 ;

- pris acte du décès de Monsieur Franck DESEMERIE, Directeur Général.

736685-3

M2L
Société à responsabilité
limitée au capital de 7 522,45 €
siège social : 18 avenue Sud
du Phare Cap Ferret
33950 Lège Cap Ferret
RCS Bordeaux 330 211 508

Aux termes des décisions ordinaires de l'associé unique du 18 décembre 2017 approuvant les comptes clos le 30 juin 2017, il résulte que les mandats de Monsieur Bernard JACQMIN, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Eric FABRE, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et que l'associé unique a décidé de ne pas procéder à la désignation de Commissaire aux Comptes.

Le dépôt légal est effectué au Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, le représentant légal
 736684-3

CréA2
Société par actions simplifiée
au capital de 371 400 €, siège
social : 8 rue du Général
Cheyron 33100 Bordeaux
494 545 395 RCS Bordeaux

Aux termes d'un PV des décisions de l'associé unique du 13-12-2017, il a été pris acte de la démission de la société AD Education en qualité de Président et décidé de nommer en remplacement la société ADE HOLDING SAS dont le siège social est 20 rue Desbordes-Valmore 75116 Paris, 824 504 534 RCS Paris.

Dépôt légal au TC de Bordeaux.
 736686-3

DESRE
Société à responsabilité
limitée au capital de 5 000 €
siège social : 33 rue Furtado
33800 Bordeaux
797 411 725 RCS Bordeaux

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} novembre 2017, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Anaïs HERVE de ses fonctions de gérant à compter du 1^{er} novembre 2017 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, la Gérance
 736727-3

RECTIFICATIF à l'annonce parue sous le n° 775345 dans l'édition du 20 décembre 2017, concernant **SAS Taste & Travel**. Il faut lire La date de clôture de l'exercice est le 31-12-2017. Le capital, la durée, le siège, la présidence demeurent inchangés.

775356-3



Aux termes d'une AGE du 14-11-2017, la société dénommée **HBC**, SARL au capital de 5 000 €, dont le siège social est à Saint Pierre d'Aurillac (33490) 5 Zone Artisanale de Galetrix, RCS Bordeaux 791 160 989, il a été décidé de transférer le siège social à Marmande (47200) lieu-dit « Pouchet ». La société sera désormais immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce d'Agen.

Pour avis et mention, la gérante
 736777-4

EL TACO DEL DIABLO
SA au capital de 1 000 €
Siège social : 6 rue Sainte
Therese 33000 Bordeaux
793 654 906 RCS Bordeaux

Suivant décision du gérant en date du 22 Décembre 2017, il a été décidé de transférer le siège social au 87 rue Lagrange 33000 Bordeaux à compter du 22 décembre 2017. L'article 4 a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

775364-4

SCI ANNE
SCI au capital de 500 €
siège social : 19 rue Jeanne
33200 Bordeaux
480 942 887 RCS Bordeaux

Clôture de liquidation

Suivant l'assemblée générale ordinaire en date du 8 Décembre 2017, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 8 décembre 2017.

Les comptes de la société seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Le liquidateur

775354-5



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
 Société d'Expertise
 comptable et de
 Commissariat aux comptes
 www.compagnie-fiduciaire.com

M. BAC
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
au capital de 8 000 €, siège
social : 11 bis rue Fragonard
33520 Bruges
442 072 534 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision en date du 31-10-2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31-10-2017 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. José DE ARAUJO, demeurant 11 bis rue Fragonard 33520 Bruges, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 11 bis rue Fragonard 33520 Bruges. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux en annexe au RCS.

736723-5

BERNARD REMY
EMBALLAGES
SARL au capital de 5 000 €
B.R.E siège social : 19 rue
Louis Cailleaud 33440 Saint
Louis de Montferrand
753 593 664 RCS Bordeaux

Dissolution

Suivant décision de l'assemblée Générale extraordinaire du 4 décembre 2017, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2017.

A été nommé liquidateur M. Bernard REMY, demeurant 13 rue Georges Brassens 33440 Saint Louis de Montferrand

Le siège de la liquidation est fixé au 13 rue Georges Brassens 33440 Saint Louis de Montferrand. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis, Le Gérant

775360-5

CHANGEMENT
DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Marilyne JAVERZAC-CAZAILLET, Notaire soussigné, Associé de la Société Civile Professionnelle « Marilyne JAVERZAC-CAZAILLET et Franck LACAPE, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à Blanquefort (Gironde), 24 avenue du Général de Gaulle, le 11 décembre 2017, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Alain Robert **DURANTY**, retraité, et Madame Danielle Marcelle **MARIN**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Tresses (33370) 52 lotissement la Séguinette.

Monsieur est né à Bordeaux (33000) le 24 mars 1948,

Madame est née à Bordeaux (33000) le 13 janvier 1951.

Mariés à la mairie de Le Bouscat (33110) le 10 avril 1971 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Sont présents à l'acte.

Pour insertion, Maître Marilyne JAVERZAC-CAZAILLET

736774-10

LES VENTES
AU TRIBUNAL

Cabinet FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON Avocats à la Cour, 89 rue Judaïque BP 577, 33006 Bordeaux Cedex. Tél. 05 56 24 28 41. - Fax : 05 56 96 27 37.

VENTE AUX ENCHERES

A l'audience publique des criées du Tribunal de Grande Instance de Bordeaux, siègeant dite ville, au Palais de Justice, rue des Frères Bonie.

Le jeudi 1^{er} février 2018 à 15 heures

UN TERRAIN

LESPARRE-MEDOC (33)

Lieudit « Le Renard », cadastré section AV, numéro 15 pour 42 a 14 ca

MISE A PRIX : 59 400 €

Le cahier des charges et conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution, service des ventes du tribunal de grande instance de Bordeaux, rue des Frères Bonie, 4^{ème} étage (n°17/00158) et au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

Il est précisé que les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de Bordeaux.

Visites : libres

736558-2

SCP JOLY-CUTURI AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE) 27 rue Boudet 33000 Bordeaux. Tél. 05 57 14 46 40 - FAX : 05 57 85 82 26

Courriel : ej@ade-avocats.com - cco@ade-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES

Au Tribunal de Grande Instance de Bordeaux, 30 rue des Frères Bonie

MAISON D'HABITATION

BLANQUEFORT (33290)

96 avenue Salle de Breillan

MISE À PRIX : 86 666 €

Le 8 février 2018 à 15 h

Désignation : section CK numéro 249 pour 07 a 66 ca

Important : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de Bordeaux pourra porter les enchères.

Revs. tél. au 05 57 14 01 50 le lundi et le mardi de 15 h à 17 h.

Visites : 23-01-2018 de 10 h à 12 h et 2-02-2018 de 10 h à 12 h

RG : 17/162

736566-2

Maître Alexis GAUCHER-PIOLA Avocat à la Cour, 20 avenue Gallieni 33500 Libourne. Tél. 05 57 55 87 30. Courriel : gaucher-piola@avocatline.com

VENTE AUX ENCHERES

Au Tribunal de Grande Instance de Libourne, 22 rue Thiers

MAISON D'HABITATION

COUSTRAS (33230)

28 Les Mougneaux Sud

MISE A PRIX : 40 000 €

Le 16 février 2018 à 14 h

Désignation : cadastré section ZI 424 pour 11 a et 7 ca, ZI 425 pour 15 a et 25 ca et ZI 426 pour 1 a et 8 ca

Important : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de Libourne pourra porter les enchères.

Visites : le 30-01-2018 et le 8-02-2018 de 10 h à 12 h.

RG : 17/00049

736730-12

40 LANDES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20-12-2017 à Dax, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée sous forme unipersonnelle.

Dénomination : **EPII 1**

Nom Commercial : **PIZZA BONICI**

Siège : 137 Avenue Saint Vincent de Paul 40100 Dax.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 5 000 €.

Objet : préparation et cuisson de pizzas à emporter ou livrées, restauration rapide et service de livraison à domicile, et à consommer sur place, pizzeria, sandwicherie, hamburger, saladerie, traiteur,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés ou à un conjoint, ascendant ou descendant ou héritier d'un associé, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame DIROU Isabelle, demeurant 41 route de Momiscar 40290 Habas.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dax.

Pour avis, le Président

736762-1



Philippe VAQUIER
Avocat
488 rue Paradis
13008 Marseille

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Labenne du 10 décembre 2017 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **GREENBUSH**

Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU).

Capital : 1 000 €.

Siège social : 14 rue des Bruyères 40530 Labenne

Objet : La vente de tous articles matériels et équipements de sport, de vêtements, de chaussures, de cosmétiques et compléments alimentaires, la publication et la communication en relation avec les activités sportives et de loisirs.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées,

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,

- La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe,

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet

Durée: 99 ans.

Présidence : Monsieur Hervé LACAS- TAIGNERATTE, demeurant 14 rue des Bruyères 40530 Labenne.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées ; chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : toute transmission et cession d'actions au profit d'un tiers est soumise à l'agrément préalable des associés.

Immatriculation: au RCS de Dax.

736671-1



Etude de Me Christophe BALLU
Notaire à Rion des Landes

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Christophe BALLU, Notaire à Rion des Landes, le 20 décembre 2017, en cours d'enregistrement, il a été constitué une société civile immobilière, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI ADL**

Siège : Pontonx-sur-l'Adour (40465), 19 rue Alfred Darroze.

Durée : 99 ans

Objet : acquisition, gestion et exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, ou par mise à disposition gratuite au profit d'un ou plusieurs associés, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, prise de participation dans toutes sociétés immobilières, obtention de toutes ouvertures de crédit ou prêts ; et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Capital social : mille euros (1 000 €) constitué par apports en numéraire.

Gérant : Monsieur Alexandre AUBOURG demeurant à Mont de Marsan (Landes), 80 boulevard de la Brigade Carnot, Appartement 7.

Parts sociales : Les parts sont librement cessibles entre associés; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des

associés. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.

La Société est en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

Pour avis et mention, Me BALLU

736783-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 décembre 2017, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **ALICE & WONDERLANDES**

Forme sociale : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 5, rue de la chaumière 40100 Dax.

Objet : Conseil, formation, pilotage projets et prestations de services en marketing et communication. Et plus généralement, relation client, réseaux sociaux, E-commerce, communication 360, événementiels, relations presse, rédactionnels, direction artistique et conceptuelle pour la création de documents et supports numériques à vocation commerciale ou institutionnelle, études, plans marketing stratégique et opérationnel, plans de communication, management prestataires et fournisseurs, accompagnement réflexion stratégique (positionnement, territoire d'image...) du chef d'entreprise et des cadres dirigeants.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dax.

Au capital de : 1 000 €.

Présidence : Mme Alice HELT, demeurant 5 rue de la Chaumière 40100 Dax.

775355-1

COM N' SPORT Société à responsabilité limitée au capital de 21 000 € siège social : 620 chemin du Pourcate 40270 Cazères sur l'Adour

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Cazères sur l'Adour du 13 décembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associée unique

Dénomination sociale : COM N' SPORT
Siège social : 620 chemin du Pourcate 40270 Cazères sur l'Adour

Objet social : • L'activité de marketing événementiel :

- Communication visuelle : charte graphique, site web, mailing, visuels, plaquettes, etc.,

- Communication digitale et stratégie sur les Réseaux Sociaux,

- L'activité des relations publiques et relations presse,

- L'activité de gestion événementielle et d'organisation événementielle : organisation de tout événement public, privé ou associatif, accompagnement et conseil de la clientèle.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des Sociétés

Capital social : 21 000 €

Gérance : Madame Stéphanie VAL, demeurant 620 chemin du Pourcate 40270 Cazères sur l'Adour, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

Pour avis, la Gérance

736670-1

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **LE PETIT CLUB**

Siège social : 435 avenue de la Côte d'Argent 40600 Biscarrosse

Objet social : La location de locaux meublés, chambres et appartements meublés, location de locaux nus, achat, vente, gestion de tous biens immobiliers

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 000 €

Gérance : Fabienne DAUBAGNA, 562 avenue Gabriele d'Annunzio 40600 Biscarrosse

Immatriculation de la Société au RCS de Mont de Marsan.

Pour avis, la Gérance

736687-1

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15-12-2017 il a été constituée une SCI dénommée : **MARYLOU**

Siège social : 13 avenue victor hugo 40100 Dax

Capital : 1 000 €

Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers.

Le cas échéant, la vente, l'échange, l'apport et l'arbitrage, de tout ou partie des éléments immobiliers et mobiliers du patrimoine de la Société, à condition de respecter strictement le caractère civil de la Société, Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social susdécrit, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Gérant : M. RESANO Laurent 670 route de Gouadet 40990 Gourbera

Co-Gérant : Mme BACHON Sandrine 670 route de Gouadet 40990 Gourbera

Cession des parts sociales : - entre vifs sont libres entre associés, entre ascendants et descendants comme encore entre conjoints

- transmission par décès soumise à agrément

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dax.

775362-1

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp du 9-11-2017 il a été constituée la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : **SCI BUCI TWO**

Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport en pleine propriété ou en jouissance, la construction, la mise en valeur, l'administration, la transformation, l'exploitation par bail, la gestion par location ou tout autre forme de tous biens immobiliers, bâtis ou non et droits immobiliers. La souscription de tous actes d'emprunt liés à la réalisation des opérations ci-dessus visées, avec ou sans la production de garanties hypothécaires ou autres.

Siège social : 20 place des Landais 40150 Hossegor.

Capital social : 500 €.

Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des ascendants ou descendants du cédant. Toute autre cession est soumise à l'agrément préalable de l'AGE des associés.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Dax.

Gérance : La société BUCI COOLIN, SARL au capital de 1 000 € ayant son siège social 20 place des Landais 40150 Hossegor (533 295 598 RCS Dax).

736767-1

AVIS DE CONSTITUTION

L'actionnaire de la société a fait les statuts de la société :

Dénomination : **zéro Gravity**

Forme : SAS

Objet : Exploitation de complexes sportifs, ventes objet et snack.

Capital : 30 000 €

Durée : 50 ans

Siège social : 210 impasse des Arbaques 40600 Biscarrosse

Président : Monsieur Fabrice CROUZET, demeurant au siège.

Immatriculation au RCS de Mont de Marsan.

736705-1

CREATIONS DU BORN SARL au capital 150 000 € ZAC Dardas 40170 Saint Julien en Born RCS Dax 384 205 274

Par PV d'AG en date du 15-12-2017, la société a mis un terme aux mandats de Madame Gaëlle MARQUE, CAC titulaire et de Monsieur Eric ROUAULT, CAC suppléant de la société, compte tenu de l'absence d'atteinte des seuils fixés aux articles R 223-27 et R 221-5 du Code de Commerce.

Pour avis

736688-3

SCM CHRYSMI SC au capital de 456,09 € siège social : 47 rue des Hortensias 40660 Moliets-et-Maa 429 924 194 RCS Dax

L'AGE du 15-12-2017 a nommé gérant M. Jean Charles HARTZ, demeurant 2 bis boulevard Darrigade 40140 Soustons, en remplacement de M. Michel HORGUE, démissionnaire à compter du 31-12-2017 et a transféré le siège social à 205 rue Magenta 40660 Moliets-et-Maa à compter du 31-12-2017. Dépôt au RCS de Dax.

736689-3

CHANGEMENT DE GERANT

De l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 31 octobre 2017 de la société « **BETTER LIFE CONCEPT - B-L-C** », société à responsabilité limitée de famille au capital de 5 000 €, dont le siège social est à Biscarrosse (40600), 913 avenue de Magnecat, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan sous le numéro 822 275 392, il résulte la nomination avec effet du 1^{er} novembre 2017 de Monsieur Cédric MARTINIERE, demeurant à Biscarrosse (40600), 43 chemin du Prat de Berran aux fonctions de gérant, en lieu et place de Madame Cécilia MARTINIERE, démissionnaire.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

736771-3

**POUR RECEVOIR
LE SERVICE REGULIER
DE NOTRE JOURNAL
ABONNEZ-VOUS !**

SCI LA TARA
Société civile immobilière
au capital de 1 000 €
siège social : 17 rue Haute
51290 Hauteville 481 954 105
RCS Chalons en Champagne

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 2-12-2017 a décidé de transférer le siège social du 17 rue Haute 51290 Hauteville au 251 route Barroc Bidalon 40240 Saint Julien d'Armagnac à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de Chalons en Champagne sous le numéro 481 954 105 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Mont de Marsan.

Gérance : Guy KERFURIC demeurant 251 route Barroc Bidalon 40240 Saint Julien d'Armagnac.

736706-4

E2EVOLUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 13 177,50 €
siège social : rue des
Artisans, Zone Artisanale
Larrigan 40510 Seignosse
511 656 431 RCS Dax

Aux termes de décisions en date du 5-12-2017, le Président de la SAS E2EVOLUTION, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du rue des Artisans, Zone Artisanale Larrigan 40510 Seignosse au 651 rue du Pays de Gosse, Zone Atlantisud 40230 Saint Geours de Maremne à compter rétroactivement du 1-11-2017 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Président

736731-4

ABONNEZ-VOUS !

47 LOT-ET-GARONNE



VOXEL
Société d'Avocats
1 rue François Neveux,
ZAC de Trenque,
Bâtiment Atrium 47550 Boé
Tél. 05 53 47 50 00
Fax : 05 53 47 49 00
www.voxel-avocats.fr

**S.E.L.A.R.L. DU DOCTEUR
CHRISTOPHE BONNET**
Société d'Exercice Libéral
à Responsabilité Limitée de
Chirurgien-Dentiste
au capital de 1 000 €
siège social : 77 boulevard du
Président Carnot 47000 Agen
RCS Agen

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à BOE, du 20 décembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : S.E.L.A.R.L. DU DOCTEUR CHRISTOPHE BONNET

Forme sociale : Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée

Siège social : 77 boulevard du Président Carnot 47000 Agen.

Objet social : L'exercice de la profession de chirurgien-dentiste.

SCI FDMP
SCI au capital de 100 € siège
social : 9 rue du Bel Air
60440 Nanteuil-le-Haudouin
478 730 070 RCS Compiègne

En date du 18-12-2017, le président a décidé de transférer le siège social de la société 152 rue du Marensin, Résidence Central Parc, Apt 57, 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse, à compter du 18-12-2017.

Objet social : Location de terrains et d'autres biens immobiliers.

Durée : expire le 27-09-2094

Radiation au RCS de Compiègne et réimmatriculation au RCS de Dax.

736672-4

GMATERIAUX
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation au
capital de 2 000 €, siège
social et de liquidation :
53 rue de l'Aiguille
40460 Sanguinet 801 786 005
RCS Mont De Marsan

Aux termes de décisions en date du 31-03-2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31-03-2017 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. Mathieu GALVAO, demeurant 715 chemin des Milouins 40600 Biscarosse, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 53 rue de l'Aiguille 40460 Sanguinet. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Mont de Marsan, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

736690-5

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 1 000 €

Gérance : Monsieur Christophe BONNET demeurant 126 Rue de la Falaise 47000 Agen.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés d'Agen.

Pour avis, la Gérance

736733-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casteljaloux du 15 Décembre 2017, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **PLATRIERIE Jean-Marc COURSAN**

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : 50bis avenue Joseph Turroques 47700 Casteljaloux

Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger, par tous moyens, les activités de :

- Plâtrerie
- Plâtrerie sèche, isolation
- Carrelage

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS d'Agen

Capital : 4 000 € divisé en 40 actions ordinaires de 100 € chacune

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

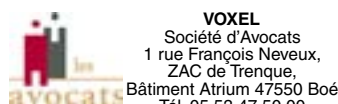
Le droit de vote attaché aux actions démembrées appartient au nu-propriétaire pour toutes les décisions collectives, sauf pour celles concernant l'affectation des bénéfices de l'exercice où il est réservé à l'usufruitier.

Transmission des actions : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote ; les actions du Cédant n'étant pas prises en compte pour le calcul de cette majorité.

Président de la Société : Monsieur Jean-Marc COURSAN, demeurant 5 avenue de l'Avance 47700 Casteljaloux

Pour insertion

736673-1



VOXEL
Société d'Avocats
1 rue François Neveux,
ZAC de Trenque,
Bâtiment Atrium 47550 Boé
Tél. 05 53 47 50 00
Fax : 05 53 47 49 00
www.voxel-avocats.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 décembre 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **ENAJI**

Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée

Siège social : Agropole Deltagro 1, 47310 Estillac

Objet social : Toutes prestations de conseils et de formation marketing et communication pour accompagner les entreprises sur le conseil en stratégie de marques et stratégie d'entreprises, le conseil en positionnement et architectures de marques, la conception et la création d'identités visuelles (logos...), identités packaging, identités promotionnelles et identités PLV, le conseil en communication globale, l'analyse de marchés et diagnostic de marques et d'entreprises, la création de noms de marques et d'entreprises, la conception et création de campagnes publicitaires et promotionnelles, le conseil en gestion de patrimoine de marques, la conception et la gestion d'événements de marques ou d'entreprises, la formation aux techniques marketing et packaging, toutes prestations de services concourant à la gestion commerciale, publicitaire, administrative, financière, comptable ou encore à la gestion des ressources humaines de toutes entreprises ; toutes prestations de services d'assistance, d'études et de conseils en matières financière, économique, comptable, administrative, juridique ou autre ; la gestion, l'administration, l'exploitation, l'acquisition par tous moyens, (notamment par voie d'achat, échange, apport ou autrement) et la cession de participations dans toutes sociétés civiles ou commerciales, exerçant dans tous domaines d'activités, ces prises de participations pouvant être réalisées par la souscription ou l'acquisition de parts sociales, actions ou tous types de valeurs mobilières ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés,

Capital social : 106 000 €

Gérance : Madame Françoise TARDIVEL, demeurant 24 rue du Calvaire 47240 Bon Encontre.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés d'Agen

736674-1



PURPLE HAVEN
Société à responsabilité
limitée au capital
de 1 100 000 €
siège social :
Château de Scandaillac
47210 Saint Eutrope de Born

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Eutrope de Born du 18-12-2017 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **PURPLE HAVEN**

Siège social : Château de Scandaillac 47210 Saint Eutrope de Born

Objet social : l'acquisition, l'administration et la gestion de tous biens immobiliers, l'acquisition de terrains et leur viabilisation, la construction sur ces terrains de tous bâtiments, la revente de ces biens immobiliers ou terrains viabilisés ou non, bâtis ou non, la location de ces terrains et bâtiments, meublés ou non, la mise en place et l'exploitation de toutes activités commerciales et de service liées à l'occupation des bâtiments de la société, notamment l'exploitation de chambres d'hôtes.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 100 000 €

Gérance : Monsieur Jean-Marie DELZELLE, demeurant Chaussée de Mons 93, 7090 Braine le Comte (Belgique), a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Agen.

Pour avis, la Gérance

736732-1

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé en date du 13 décembre 2017 à Agen, il a été institué une Société civile présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **CSFT CARNOT**

Capital : 200 €

Siège social : 44 bis boulevard Carnot 47000 Agen.

Objet : L'acquisition, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des droits et biens immobiliers en question.

Durée : 99 ans

Gérants : Monsieur François TANDONNET et Madame Caroline SCHULER épouse TANDONNET, demeurant ensemble lieudit « Graves » 47520 Le Passage d'Agen.

Cessions de parts : libre entre associés ou au profit du conjoint, d'un ascendant ou descendant du cédant, soumises à l'agrément des associés dans les autres cas.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Agen.

La Gérance

736691-1

VDEVELOPPEMENT
Société à responsabilité
limitée au capital de 315 000 €
siège social : ZI de Coupat
47550 Boé

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Boé du 15 décembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : VDEVELOPPEMENT

Siège social: ZI de Coupat, 47550 Boé

Objet social : - la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et de titres de participation ci-après apportés à la Société,

- la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières dont la Société deviendra propriétaire par voie d'apport, d'achat, d'augmentation de capital, d'apport partiel d'actif, de fusion ou autrement,

- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 315 000 €

Gérance : Monsieur Christophe VIGNEAU, demeurant 1 rue Jegan de Marans 47000 Agen.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Agen.

Pour avis, la Gérance

736758-1



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
contact@avocats-etic.com

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Mixte de la société à responsabilité limitée **WINESPIRIT SOURCING**, au capital de 10 000 €, dont le siège social est sis : Agropole 47310 Estillac, 812 656 445 RCS Agen, en date du 15 décembre 2017, le capital a été augmenté d'une somme de 60 000 € pour être porté à 70 000 € au moyen d'apports en numéraire. Le capital a été ensuite réduit de 63 000 € pour être ramené à 7 000 €.

Ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : le capital social est fixé à 10 000 €

Nouvelle mention : le capital social est fixé à 7 000 €

Aux termes de cette même assemblée, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Gaelle CUESTA de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant pour une durée illimitée à compter de ce même jour :

- Bernard LAVIGNE, demeurant 20 rue Jasmin 47520 Le Passage

- Didier RAYNAL, demeurant 2 impasse d'Aurion 47310 Aubiac

Pour avis, la Gérance

736768-2

SCEA FERME O FRUITS
Société Civile d'Exploitation
Agricole au capital
de 232 179,85 €
porté à 39 484,31 € Siège
social : « Charrière » 47110
Le Temple-sur-Lot RCS Agen
423 742 170 (1999 D 99)

Aux termes d'un acte unanime des Associés, en date du 18 décembre 2017, enregistré au SPFE d'Agen le 19 décembre 2017, dossier 2017 24092, référence 2017 A 01023,

Il a, notamment, été décidé de réduire le capital social d'un montant de 192 695,54 €, pour porter celui-ci à un montant de 39 484,31 €, divisé en deux cent cinquante neuf (259) parts de 152,4490 € chacune, par voie d'annulation de 1 264 parts sociales sur les 1 523 parts anciennes.

En conséquence de cette décision, la mention antérieurement publiée a été modifiée comme suit :

Ancienne mention :

capital social : 232 179,85 €, divisé en 1 523 parts sociales de 152,4490 €

Nouvelle mention :

capital social : 39 484,31 €, divisé en 259 parts sociales de 152,4490 €.

Le Gérant, M. Charles BENEDETTI
736734-2

CAPITAL SOCIAL

CACH INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 900 € porté à
150 € siège social : Au Bourg
47200 Fourques sur Garonne
477 577 316 RCS Agen

Il résulte :

- du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 décembre 2017,

que le capital social a été réduit d'un montant de 750 € par voie de rachat et d'annulation de 10 actions.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à neuf cents euros (900 €).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à cent cinquante euros (150 €).

Pour avis, le Président

736675-2

**SOCIÉTÉ CIVILE
DE PARTICIPATION
DES AYGADOUS**
Société civile au capital de
1 225 000 € porté à 1 248 000 €
siège social :
6 rue Danton 47000 Agen
RCS Agen D 492 167 614

Aux termes d'une AGE du 1^{er} décembre 2017, le capital social a été augmenté de la somme de 23 000 € pour être porté à 1 248 000 €, et a modifié corrélativement l'article 6 des statuts.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'Agen.

La Gérance

736759-2



CABINET DAURIAC
SELARL d'Avocat 3 rue
Albert Ferrasse 47550 Boé
Tél. 05 53 77 65 65

MG
Société à responsabilité
limitée au capital de 73 000 €
siège social :
74 rue Bonis 47000 Agen
403 425 093 RCS Agen
SIRET 403 425 093 000 32

1° - Il résulte des termes des décisions de l'associée unique en date du 24 octobre 2017, que le capital de la société fixé à 73 000 € :

- A été réduit de 61 733,615 € pour être ramené à 11 266,385 €, par voie de rachat et d'annulation de 400 parts, et ce, au profit de l'associée unique.

- A été augmenté de la somme de 48,615 € par voie de capitalisation à due concurrence du compte « autres réserves » pour le porter à la somme de 11 315 €.

Ladite réduction de capital, l'augmentation de capital et les décisions y attachées ont été décidées sous la condition suspensive d'absence d'opposition dans le délai légal d'un mois des créanciers antérieurs au dépôt du procès verbal de l'assemblée au Greffe du Tribunal de Commerce d'Agen ou que leurs oppositions soient rejetées par le Tribunal de Commerce.

Le Procès verbal de l'assemblée Générale extraordinaire a été déposé auprès du greffe du Tribunal de Commerce d'Agen, le 25 octobre 2017.

Les statuts ont été mis à jour.

2° - Aux termes d'un procès verbal de la gérance en date du 28 novembre 2017, il a été constaté que la réduction de capital et l'augmentation de capital se trouvaient définitivement réalisées en l'absence d'opposition (certificat de non opposition en date du 27 novembre 2017).

3° - Publicité de la modification sera faite auprès du RCS d'Agen.

M. GRUNBERG

736665-2



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
contact@avocats-etic.com

Par décision du 13 décembre 2017, l'associé unique de la SAS **DS CONCEPT STORE** au capital de 10 000 €, siège social : 37 boulevard de la République 47000 agen, 811 144 914 RCS Agen, a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 €, divisé en 1 000 parts sociales de 10 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par un Président : David SERAFIM, demeurant route du Vignoble 82340 Donzac.

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par David SERAFIM, associé unique.

Pour avis

736710-3

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
contact@avocats-etic.com

Par décision du 13 décembre 2017, l'associé unique de la SAS **BAG CONCEPT** au capital de 10 000 €, siège social : Lieu dit Gardes, centre commercial Géant Casino 47550 Boé, 810 154 781 RCS Agen, a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 €, divisé en 1 000 parts sociales de 10 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par un Président : David SERAFIM, demeurant Route du vignoble, 82340 Donzac

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par David SERAFIM, associé unique.

Pour avis

736711-3

CARACOL
Société à responsabilité
limitée au capital de 15 000 €
siège social : Lieu-dit Vassal
47290 Beaugas
479 497 075 00016 RCS Agen

Suivant AGE du 1^{er} octobre 2017 il a été décidé à compter de ce même jour de nommer en qualité de gérante Madame Caterina WACHTER, demeurant Lieu-dit Vassal 47290 Beaugas en remplacement de Monsieur Hans DZAACK démissionnaire.

L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence.

Formalités au RCS d'Agen

Pour avis

736784-3

DS2C
SAS au capital de 2 000 €
siège social : avenue
de Ladhuie 47500 Montayral
809 194 707 RCS Agen

L'AGE du 30-11-2017, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en SARL à compter du 1-12-2017, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 2 000 €, divisé en 200 parts sociales de 10 € chacune. Sous sa forme de SAS, la Société était dirigée par Président : M. Sylvère CORREIA, demeurant 6 rue Edmond Michelet 47300 Villeneuve sur Lot. Directeur général : M. Damien COUZY, demeurant Lieudit Loulmède 47140 Auradou. Sous sa nouvelle forme SARL, la Société est gérée par M. Damien COUZY, demeurant Lieudit Loulmède 47140 Auradou.

Pour avis

736712-3

vos annonces par internet :
annonces-legales@vie-economique.com



VOXEL
Société d'Avocats
1 rue François Neveux
ZAC de Trenque,
Bât. l'Atrium 47550 Boé.
Tél. 05 53 47 50 00
Fax : 05 53 47 49 00
www.voxel-avocats.fr

**SPORTING UNION AGEN
LOT ET GARONNE**
Société par Actions Simplifiée
à Capital Variable Sportive
Professionnelle à capital
variable siège social :
Stade Armandie, rue Pierre
de Coubertin 47000 Agen
418 757 233 RCS Agen

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 18 décembre 2017, Monsieur Dominique PECHAVY, demeurant 3 rue Marceau 47000 Agen, a été nommé aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance. Pour avis, le Président

736676-3



VOXEL
Société d'Avocats
1 rue François Neveux
ZAC de Trenque,
Bât. l'Atrium 47550 Boé.
Tél. 05 53 47 50 00
Fax : 05 53 47 49 00
www.voxel-avocats.fr

**CABINET D'ETUDES
TECHNIQUES
FREDERIC FONTES**
Société Civile au capital
de 8 000 €, siège social :
1100, 1114 avenue du Général
Leclerc 47000 Agen
490 560 828 RCS Agen

Aux termes d'une délibération en date du 8 décembre 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de nommer en qualité de cogérant Monsieur Pascal PASTOR demeurant 2 impasse Négrier 31590 Lavalette, né le 21 juillet 1971 à Lyon (69), et de nationalité française, et ce à compter du 2 janvier 2018 et pour une durée indéterminée. Mention sera faite au Tribunal de Commerce d'Agen. Pour avis, la gérance

736677-3



**JURI-LAWYERS
CONSULTANTS**
Société d'Avocats
Interbarreaux
52 rue du Docteur Courret
47200 Marmande
05 53 76 06 06

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16-11-2017 et du procès-verbal des décisions du Président en date du 15-12-2017, de la SAS VERMANDE, au capital de 280 640 €, ayant son siège social sis « Le Vaqué », route de Villeneuve 47320 Clairac, immatriculée au RCS d'Agen sous le numéro 342 327 269, que le capital social a été réduit d'un montant de 120 320 € par voie de rachat et d'annulation de 752 actions pour être ramené à 160 320 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Aux termes d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 15-12-2017 des associés de la SAS VERMANDE, M. Renaud VERMANDE, demeurant Lieudit « Le Couloumé » 47320 Clairac, a démissionné de son mandat de Directeur Général et a été nommé en qualité de Président, en remplacement de M. Jean-Luc VERMANDE, démissionnaire.

736692-3

MI & MI
SARL au capital de 1 500 €
siège social : 5 impasse
de Montherlant
47520 Le Passage
499 854 685 RCS Agen

Aux termes d'une décision en date du 25 octobre 2017, l'associée unique a nommé à compter du 24 octobre 2017, Madame Mireille CAPIN, demeurant 5 impasse Henry de Montherlant 47520 Le Passage, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Michel CAPIN, décédé.

Pour avis, la Gérance

736707-3



VOXEL
Société d'Avocats
1 rue François Neveux
ZAC de Trenque,
Bât. l'Atrium 47550 Boé.
Tél. 05 53 47 50 00
Fax : 05 53 47 49 00
www.voxel-avocats.fr

**MERICQ
INVESTISSEMENTS**
Société à Responsabilité
Limitée transformée
en Société par Actions
Simplifiée au capital
de 235 000 € siège social :
ZAC Mestre-Marty
47310 Estillac
449 485 820 RCS Agen

Aux termes d'une délibération en date du 20 décembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de Commerce, a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 235 000 €.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers (hors le cas où la société ne comporte que deux associés) doit être autorisée par la collectivité des associés délibérant dans les conditions prévues pour les décisions extraordinaires.

Monsieur André ABADIE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société à compter du 20 décembre 2017.

Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la Société est dirigée par :

Présidente de la société : La société GROUPE MERICQ, Société à Responsabilité Limitée au capital de 28 200 000 €, ayant son siège social ZAC MESTRE MARTY 47310 Estillac, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Agen sous le numéro 800 932 634, représentée par Monsieur André ABADIE, ès-qualités de gérant.

Directrice générale : Madame Charlotte ABADIE, demeurant 19 chemin du Buscon 47310 Estillac, née le 23 juin 1989 à Agen (47), et de nationalité française.

Commissaires aux comptes confirmés dans leurs fonctions : Les sociétés CL EXPERTISE et KPMG AUDIT SUD-OUEST, Commissaires aux Comptes titulaires, et Monsieur Yannick LOUBIERE et la société KPMG AUDIT SUD-EST, Commissaires aux Comptes suppléants.

Pour avis, la Présidente

736708-3



LEGI GARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des
Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social 9 rue
Pontarique 47000 Agen

MAD PHARMA
Société à responsabilité
limitée au capital de 15 000 €
(en cours de transformation)
siège : Lieu-dit « La Gauge »
47310 Estillac
477 717 433 RCS Agen
SIRET 477 717 433 00023

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 12 décembre 2017, il ressort que :

- La société a été transformée en société par actions simplifiée, avec effet à compter du même jour. Cette transformation n'entraîne aucune autre modification concernant la dénomination, l'objet social, le siège et la durée de la société.

- Cette transformation emporte automatiquement la fin du mandat du gérant actuel à compter du même jour et décide de nommer en qualité de Président, pour une durée indéterminée :

Monsieur Laurent Mathias LEARDI, demeurant à 47390 Layrac, lieu-dit « Coueillin ».

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

736693-3



**V. LE QUERE
V. TOURON SCHREIBER
C. MARGNES - H. LERO**
Notaires associés
Place de la Halle, BP 31
47301 Villeneuve sur Lot
Cedex - Tél. 05 53 70 01 36
Fax : 05 53 70 02 39

**CHANGEMENT
DE GERANT**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Yves LE QUERE le 6 décembre 2017, enregistré au SPFE Agen le 13 décembre 2017 réf 2017N00374, contenant cession de parts sociales de la SARL dénommée J. LAMOURE, au capital de 40 000 €, dont le siège social est à Villeneuve sur Lot (47300), 12 rue de Paris, immatriculée au RCS d'Agen n° 332 988 229,

Il a été pris acte de la nomination de Monsieur Matthias PLOUVIER, demeurant à Villeneuve sur Lot (47300), Résidence Parc de Gladys, logement 25, 9 rue Henri de Bournazel, en qualité de gérant, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jean LAMOURE, et de modifier l'article 12 des statuts.

Pour avis, le notaire

736709-3

SCI DES PEUPLIERS
Société Civile Immobilière
au capital de 152 449,02 €
siège social :
Bon Encontre (47240),
Zone Industrielle Jean Malèze
RCS Agen 392 153 003

Par décision de l'AGE en date du 15 novembre 2017, il a été pris acte de modifier l'objet social de la société à compter du 15 novembre 2017.

Nouvel Objet social :

« La société a pour objet l'acquisition, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, la vente, de tous immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil. »

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Agen.

736736-3

**SOCIETE CIVILE MBA
INVESTISSEMENTS**
Société civile immobilière
au capital de 152 €
siège social : 370 chemin
du Port des Places, lieu-dit
Le Poquet 33140 Cadaujac
423 126 101 RCS Bordeaux

Au terme d'une décision de l'associée unique en date du 27 novembre 2017, il résulte que le siège social a été transféré au Lieu-dit Bordeneuve 47480 Pont du Casse à compter du 27 novembre 2017.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 423 126 101 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés d'Agen.

L'article 4 des statuts « Siège social » a été modifié en conséquence.

Pour avis

736679-4

STYL'DECOR
Société à responsabilité
limitée unipersonnelle
au capital de 2 500 €
siège social : 39 rue Principal
02140 Le Soud
500 409 784
RCS Saint-Quentin

Par décision du 25 septembre 2017, l'associé unique a transféré le siège social à rue du Cimetièrre, Le Montauriol 47330 Montauriol, à compter du jour de ladite assemblée, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint Quentin sous le numéro 500 409 784, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés d'Agen.

Monsieur Michel BEAUVAIS, gérant associé unique, a pour domicile 9 place des Cornières 47330 Castillonnes.

Objet social: Maçonnerie, électricité, plomberie, carrelage, décoration, installateur de cuisine et salle de bains et terrassement.

Durée de la société : 99 ans à compter du 18-10-2007.

Pour avis, la Gérance

736678-4

LA VIE ECONOMIQUE
Service Publicité Commerciale :
Hamida BETRICHE
07 85 39 64 49

SCI DES CHENES
Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 €, siège
social : Chemin de Duclos
47110 Sainte Livrade sur Lot
352 913 248 RCS Agen

Aux termes d'une délibération en date du 20-12-2017, l'AGE a décidé de transférer le siège social du Chemin de Duclos 47110 Sainte Livrade sur Lot au Bois de Salzet 47360 Sembras à compter du 1-01-2018, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au RCS d'Agen. Pour avis

736694-4

CUISINES GARONNAISES
Société à responsabilité
limitée au capital de 12 500 €
siège social : lieudit Cami
des Ourmes, La Grâce
47300 Villeneuve sur Lot
493 556 161 RCS Agen

Aux termes d'une délibération en date du 28-11-2017, l'AGE a décidé de transférer le siège social du Lieudit Cami des Ourmes, La Grâce 47300 Villeneuve sur Lot au 10 La Peuplerie 47440 Casseneuil, à compter du 1-12-2017, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
736778-4



Aux termes des AGE des 13-12-2017 et 14-11-2017, la société dénommée **HBC**, SARL au capital de 5 000 €, dont le siège social est à Saint Pierre d'Aurillac (33490) 5 Zone Artisanale de Galetrix, RCS Bordeaux 791 160 989, ayant pour Gérante, Mademoiselle Myriam MEKKAOUI, demeurant à Pessac (33600) 2 avenue du Recteur Jean Babin, il a été décidé :

- de modifier la dénomination sociale en « **HBC GROS ŒUVRE SARL** »
- d'apporter à la société la somme de 5 000 €
- d'augmenter le capital social, passant de 5 000 € à 5 200 €
- transférer le siège social à Marmande (47200), lieu-dit « Pouchet ». La société sera désormais immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce d'Agen.

Pour avis et mention, la gérante
736780-4

ORMEC GESTION
Société à Responsabilité
Limitée au capital de 50 000 €
en cours de liquidation, siège
social : Agropole Deltagro 2,
47310 Estillac
334 315 132 RCS Agen

Clôture de liquidation

L'assemblée générale en date du 21 décembre 2017 a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter de cette même date. Elle a approuvé le compte définitif de liquidation et déchargé Monsieur Jean Michel FEYTE de son mandat de liquidateur. Les comptes établis par le liquidateur sont déposés au greffe du tribunal de commerce d'Agen.

Pour avis, le liquidateur
736772-5

**SOCIETE D'EXPLOITATION
DES ETS JOFFRET**
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
au capital de 7 622,45 €
siège social : « Labourdaque »
RN 113, 47400 Tonneins
siège de liquidation : 5 rue
Georges Méliès, Lotissement
Boucheraud 47400 Tonneins
328 906 367 RCS Agen

Aux termes d'une décision en date du 11 décembre 2017, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 30 Novembre 2017.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Agen, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

736680-5

**CABINET MEDICAL
DE LIBOS**
Société civile de moyens
en liquidation au capital
de 4 573,47 €, siège social :
1 rue de la Liberté
47500 Monsempron Libos
335 119 319 RCS Agen

L'AG du 14-12-2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Isabelle TAFFORET de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30-11-2017 de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au RDC d'Agen.

Pour avis
736737-5

IRRI-AGEN
SARL en liquidation
au capital de 26 000 €
siège de liquidation :
ZAC de Favas 47550 Boé
801 016 668 RCS Agen

L'AGO réunie le 12-10-2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Laurent GROS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Agen, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

736738-5

MERCERIE PLUS
Société à responsabilité
limitée en liquidation
au capital de 7 500 €, siège
social : 9 rue de la Convention
10 rue Parmentier
47300 Villeneuve sur Lot
448 693 143 Rcs Agen

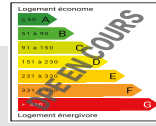
L'AG réunie le 18-12-2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Martine GAUTIER de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30-06-2017. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS d'Agen.

Pour avis
736763-5

MAISON

Clairsienne
propriétaire

Groupe ActionLogement



Les conditions de la vente sont consultables au siège de la société CLAIRSIENNE et sur le site www.clairsienne-proprietaire.fr

Les candidatures sont à adresser
AVANT LE 27 FEVRIER 2018 par courrier RAR à CLAIRSIENNE, Direction de l'Accession, 223 av. Emile Counord 33081 Bordeaux cedex

**A VENDRE
ST SAVIN**

Résidence Le Carrefour
Au 36 Cité Carrefour

Maison type 6 d'environ 102 m²
comprenant entrée, cuisine, séjour,
5 chambres et salle de bains.

125 000 €

VISITES SUR RENDEZ-VOUS

ESPACE DE VENTE : du lundi au vendredi 235 avenue Emile Counord 33300 Bordeaux

05 56 292 901 (coût d'un appel local)

www.clairsienne-proprietaire.fr

**AVIS DE DISSOLUTION
DE SOCIETE**

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 28 novembre 2017, il été décidé, avec effet à cette date, la dissolution anticipée de la **SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MAJUTHYA**, en liquidation, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme sociale : société civile immobilière

Capital social : soixante mille neuf cent soixante-dix-neuf euros et soixante et un centimes (60 979,61 €).

Siège social : Miramont de Guyenne (47800), 1 rue Jasmin.

Immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés d'Agen, sous le n° 399 050 178.

Liquidateur de la société : Mme Françoise SAUBEAU-FERNANDEZ, demeurant à Marmande (47200), lieudit Galaboy.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Le dépôt des actes et des pièces relatives à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Agen.

Pour avis, le liquidateur

736779-5

**CESSION DE FONDS
DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Me LOUTON, Notaire à Eymet (24500), place de la Gare, le 18 décembre 2017, enregistré à Périgueux, le 21 décembre 2017, n° 2017 N 00522, a été cédé par **M. Aziz GHARIB**, chef d'entreprise, né à Ouled Yahia (Maroc) le 1-09-1965 et Mme Saïda STOB, chef d'entreprise, son épouse, née à Sidi Slimane (Maroc) le 26-03-1967, demeurant à Tonneins (47400), Lieudit « Au Merle » à **Mme Samia GHARIB**, sans emploi, épouse de **Monsieur Nabil KRUSSI**, demeurant à Tonneins (47400), Lieudit « Au Merle », née à Bordeaux (33000), le 10-11-1989, un fonds de commerce de restauration rapide exploité à Tonneins (47400), 20 rue Gambetta, lui appartenant, connu sous le nom commercial **S'AND'S**, et pour lequel il est immatriculé au RCS d'Agen, sous le n° 493 837 314. Ledit fonds comprenant tous les éléments corporels et incorporels nécessaires à son exploitation en ce compris la licence restaurant et de la licence à emporter. Le cessionnaire est propriétaire du fonds à compter du 18-12-2017 et il en aura la jouissance à compter du 2 janvier 2018. Prix principal : 14 550 € (éléments incorporels : 12 750 € et matériel : 1 800 €).

Les oppositions, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

736761-8

**Vos annonces : Immobilier
Emploi - Publicité commerciale
par internet :**
publicite@vie-economique.com

LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte SSP fait à La-Plaine-Saint-Denis le 1-12-2017, la société **FRANCE QUICK SAS**, siège social sis à La-Plaine-Saint-Denis Cedex (93214), 50 avenue du Président Wilson, Parc des Portes de Paris, Bât. 123, 950 026 914 RCS Bobigny, a confié en location-gérance à la société **LOOP 709**, SARL à associé unique, siège social sis 12 rue Barleté 47000 Agen, 833 545 627 RCS Agen, un fonds de commerce de restauration à service rapide sis 12 rue Barleté 47000 Agen, pour une durée allant du 1-12-2017 au 30-11-2018. Il ne pourra pas être reconduit tacitement.

Pour avis
736713-9

FIN LOCATION-GERANCE

Le contrat de location gérance consenti par la société **FRANCE QUICK SAS**, siège social sis à La-Plaine-Saint-Denis Cedex (93214) 50 avenue du Président Wilson, Parc des Portes de Paris, Bât. 123, 950 026 914 RCS Bobigny, à compter du 13-09-2010 pour se terminer le 12-09-2020, au profit de la société **EURL FELOMA**, siège social sis 12 rue Barleté 47000 Agen, 524 235 744 RCS Agen, et portant sur le fonds de commerce de restauration rapide sis 12 rue Barleté 47000 Agen, a pris fin, d'un commun accord entre les parties, à compter du 30-11-2017 à minuit.

Pour avis
736714-9

LA VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST
Hebdomadaire d'informations économiques
108 rue Fondaudège - CS 71900
33081 Bordeaux cedex
Edité par **COMPO-ECHOS SARL**
Imprimerie intégrée
Directeur de la publication :
Guillaume Lalau
Rédacteur en chef : Vincent Rousset
Prix de vente : 1,10 €
Abonnement annuel : 28 €
Commission paritaire n° 1022 I 82705
Dépôt légal à parution
Hebdomadaire - parution le mercredi

INTÉRÊTS DE RETARD DIMINUÉS DE MOITIÉ



Le taux des intérêts moratoires en matière fiscale sera réduit à 2,40% par an.

Les gérants majoritaires relèveront du même régime de prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu que les travailleurs indépendants.

Un second projet de loi de finances rectificative comprend plusieurs mesures fiscales techniques.

INTÉRÊTS MORATOIRES À 2,4 %

Le taux des intérêts de retard en matière fiscale est actuellement fixé à 0,4 % par mois, soit 4,8 % par an.

A compter de 2018, ce taux sera réduit de moitié à 0,2 % par mois, soit 2,4 % par an. Le nouveau taux s'appliquera aux intérêts courants à compter du 1^{er} janvier 2018. Quelques 800 millions d'euros d'intérêts de retard ont été notifiés en 2016. Le taux des intérêts moratoires n'avait pas évolué depuis 2006 alors que le niveau des taux d'intérêt a considérablement diminué au cours des dernières années.

Le taux des intérêts moratoires est le même, que les intérêts soient dus par le contribuable en cas de retard de paiement ou d'insuffisance de déclaration, ou qu'ils soient dus par l'administration fiscale en cas de dégrèvement faisant suite à une réclamation.

Ce taux d'intérêt est réduit de 30 % (soit 1,68 % par an ou 0,14 % par mois) lorsque le contribuable a régularisé les erreurs et insuffisances contenues dans une déclaration déposée dans les délais.

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Le prélèvement à la source de l'impôt

sur le revenu sera effectif à compter de janvier 2019.

À la suite de l'audit de l'inspection générale des finances et de l'expérimentation menée cet été, quelques aménagements sont apportés au dispositif initial. Le coût pour les entreprises de la mise en place du prélèvement à la source a aussi été revu à la baisse, entre 300 et 400 millions d'euros au lieu de 1 à 1,5 milliard d'euros.

Les rémunérations des gérants majoritaires de SARL (visées à l'article 62 du Code général des impôts) seront ainsi soumises au prélèvement à la source sous forme d'acomptes, selon les règles prévues pour les travailleurs indépendants.

L'impôt sur les revenus professionnels sera ainsi versé par voie d'acomptes calculés par l'administration fiscale sur la base des revenus de l'année précédente. Les acomptes pourront être versés mensuellement sur 12 mois ou trimestriellement. Ils pourront être actualisés en cours d'année par le contribuable en fonction des variations de son revenu.

Les droits d'auteur imposés comme des salaires mais ayant le caractère de bénéfices non commerciaux suivront le même régime.

Enfin, le montant minimal de l'amende appliquée en cas de défaut de déclaration est réduit de 500 euros à 250 euros.

Référence

Projet de loi de finances rectificative pour 2017, n° 384

TAUX D'INTÉRÊT : 1,59 % AU 3^{ÈME} TRIMESTRE

Le droit fiscal plafonne le taux des intérêts versés aux associés en rémunération de leurs avances en compte courant. La mesure vise à pénaliser une forme de distribution détournée de revenu aux associés et à limiter le financement des entreprises par comptes courants au détriment des fonds propres.

Le taux d'intérêt maximum est déterminé chaque trimestre en fonction du taux du crédit aux entreprises. Si le taux plafond est dépassé, les sommes excédentaires ne sont pas déductibles du résultat fiscal de la société et sont donc imposées comme des bénéfices.

Pour le 3^{ème} trimestre 2017, le taux maximum s'établit à 1,59 % (contre 1,67 % au 2^{ème} trimestre 2017 et 2,03 % sur l'année civile 2016).

Pour les sociétés arrêtant un exercice de 12 mois au cours du 4^{ème} trimestre 2017, le taux annuel peut déjà être fixé :

Clôture de l'exercice	Taux
Entre le 30/09 et le 30/10	1,73 %
Entre le 31/10 et le 29/11	1,71 %
Entre le 30/11 et le 30/12	1,69 %

FISCALITÉ

Les intérêts déductibles sont imposés au nom de l'associé comme des revenus de créances, à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, selon le régime de l'associé qui les perçoit.

Les intérêts non déductibles sont imposés comme des dividendes, ou comme des revenus professionnels pour les sociétés soumises à l'impôt sur le revenu.

Dans les deux cas, les intérêts subissent actuellement 15,50 % de prélèvements sociaux (CSG : 8,2 %, CRDS : 0,5 %; prélèvement social, 4,5 %, contribution additionnelle : 0,3 %, prélèvement de solidarité : 2 %).

Le projet de loi de finances pour 2018 prévoit que les revenus de créances seraient soumis à un prélèvement forfaitaire unique de 30 % (prélèvements sociaux inclus), effectué à la source, sauf option du contribuable pour leur imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu, prélèvements sociaux en sus, y compris la hausse de 1,7 point de CSG.

HONG KONG

NOUVELLE ATTRACTION



L'« Ocean Terminal Deck » est désormais ouvert au public : c'est le meilleur endroit pour contempler le coucher de soleil de Hong Kong avec une vue panoramique à 270 degrés sur le Port Victoria.

Hong Kong est un cœur qui bat. A l'instar de New York à laquelle elle est souvent comparée, cette grande ville commerciale ne dort jamais et foisonne de projets sur terre et sur mer. Empreinte de plus de 50 ans d'histoire et abritant le plus grand centre commercial de Hong Kong, le quartier de Harbour City a pour sa part toujours aspiré à s'agrandir main dans la main avec Hong Kong. Ainsi a été construit un spectaculaire pont-observatoire dénommé « Ocean Terminal Deck ». Situé sur le toit de la nouvelle extension de l'Ocean Terminal de Harbour City, ce pont-observatoire est désormais accessible gratuitement au public. Il s'agit d'un ensemble de 5 étages situé au bout de l'Ocean Terminal et entouré par la mer, son emplacement de choix s'étendant jusqu'au centre du Port Victoria. Le nouveau bâtiment a été conçu par le cabinet d'architecture de renommée internationale Foster + Partners. Objectif : faire de ce pont panoramique la nouvelle icône de Hong Kong en exploitant au maximum les avantages géographiques de Harbour City. Et il s'agit bien sûr de permettre au public de profiter de la vue du port sous des angles différents. Construit le long de la mer et offrant une vue imprenable sur l'île de Hong Kong et Kowloon, il est devenu le lieu de prédilection pour contempler le coucher de soleil. En tout cas, c'est déjà la nouvelle attraction touristique de Hong Kong après le Peak Victoria

(haute montagne de Hong Kong dont on rejoint le sommet en téléphérique urbain).

11 RESTAURANTS PROPOSANT DES CUISINES DU MONDE ENTIER

Les locataires de ce bâtiment d'extension sont principalement des restaurants, qui bénéficient tous de vues exceptionnelles sur le port et de terrasses en plein air. Pour le moment, 5 restaurants sont ouverts, à savoir Hexa (Guangdong), Tsukada Nojo (japonais), Xi He Ya Yuan (Pékin), Paper Moon (italien) et ANA Ten (japonais) et 2 restaurants devraient ouvrir très bientôt : À Nu Retrouvez-vous (français) et Fu Rong (Sichuan). En parallèle, l'« Ocean Terminal Deck » a été conçu pour accueillir toutes sortes d'événements. Il comprend 2 espaces événementiels en extérieur de près de 600 m², dont une pelouse naturelle pour permettre au public de se balader sur l'herbe. Il s'y trouve une tribune avec une capacité maximale de 200 personnes, faisant face à la salle de spectacles en plein air de Harbour City. Harbour City s'est associé à l'Office du tourisme de Hong Kong pour ajouter des événements à son festival « Wine & Dine » en organisant une série de dégustations de vin et d'événements de beauté intitulée « Sparkle & Shine », en octobre 2017.

BORDEAUX FÊTE LE VIN À HONG KONG

Depuis 2009, l'événement Bordeaux Fête le Vin a été dupliqué dans la cité chinoise à la faveur de la suppression des droits de douane sur les vins importés à Hong Kong. L'édition 2017 du « Hong Kong Wine and Dine Festival », qui se tenait du 26 au 29 octobre dernier, a connu une nouvelle fois un bel engouement. Le Village Bordeaux a enregistré une hausse de 10 % du nombre de dégustations effectuées sur le pavillon des appellations. La délégation bordelaise composée de 60 vignerons et négociants a dressé un bilan extrêmement positif de ce 9^{ème} festival. Le Hong Kong Wine and Dine Festival fêtera son 10^{ème} anniversaire du 25 au 28 octobre 2018 tandis que Bordeaux fête le Vin célébrera ses 20 ans !

Vincent ROUSSET